

Projet tuteuré

Pouvoir d'agir et *empowerment* Enjeux et modalités de la mobilisation des sans-voix



Laetitia Baudin
Zoé Bourdier
Laura Quérel

Tuteurs :
Jean-Marc Fournier
Rémi Rouault

Université de Caen Basse-Normandie
Master 2 ART-ESO
Année universitaire 2012-2013

Remerciements

Nous tenons à remercier les professionnels du réseau du développement social local bas-normand, Samuel Mispalaere, Laurent Dauty, Sylvain Foucher, Marion Plaine et Gwenaël Ortais pour leur disponibilité et leur confiance dans la conduite de ce projet.

Nous souhaitons également remercier Gérard Baranger, de l'association La Barque, et l'Alliance Citoyenne pour nous avoir accordé de leur temps pour des entretiens téléphoniques.

Nous souhaitons enfin remercier les enseignants-chercheurs, Jean-Marc Fournier et Rémi Rouault, pour nous avoir accompagnées tout au long de ce travail qui s'est révélé être très formateur et pour leurs conseils avisés qui nous ont permis de mener ce projet à bien.

Sommaire

Introduction.....	7
I- L'empowerment, une notion polysémique	9
A- Définition et traduction : de l'empowerment au pouvoir d'agir	9
B- Autonomisation des individus	12
C- Participation au processus décisionnel	16
II- Applications concrètes de l'empowerment :.....	26
A- L'expérimentation des méthodes du <i>community organizing</i> :	26
1) Définition du <i>community organizing</i>	26
2) L'association ECHO	27
B- Un exemple ascendant individuel : La Barque	34
III- Pistes de réflexion	39
• La démocratie participative, une notion à différents degrés ?	39
• Comment prendre en compte la complexité des formes possibles de l'empowerment ?	41
• L'élément déclencheur à l'action individuelle ou collective a-t-il toujours pour origine un conflit ou une lutte ?	43
• La récupération des actions citoyennes	44
• Quel public pour les mobilisations institutionnelles ?	45
• De l'idée que chacun est capable et que chacun dispose d'un avis propre	46
• Chercher le positif à tout prix ?	48
• La reconnaissance passerait-elle par un travail de communication ?.....	49
Conclusion	51
Bibliographie.....	52

Introduction

L'*empowerment* est une notion plébiscitée par les politiques publiques. Elle trouve son origine aux Etats-Unis dans les années 1930 et tend à émerger en France depuis les années 2000. Cependant, tant au niveau de sa définition que de son application, les points de vue divergent. Cette commande vise à élaborer un état des lieux de la question à travers des bases théoriques et des illustrations pratiques.

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre des étudiantes en Master 2 ART-ESO (Aménagement et recompositions territoriales - Espaces et sociétés) de l'UFR de Géographie de l'université de Caen Basse-Normandie et le Réseau des professionnels du développement social local de Basse-Normandie. L'objet de la commande est d'étudier le pouvoir d'agir des individus et leurs moyens de mobilisation. Cette demande a évolué dans le temps afin d'être précisée et de se concentrer sur la notion d'*empowerment*. Trois réunions ont eu lieu au sein de l'UFR de géographie avec les commanditaires permettant de clarifier et de guider l'étude. Les comptes rendus de ces réunions se trouvent dans les pages annexes.

Le point de départ de ce travail était de produire un document écrit pouvant servir de support pour organiser une journée d'étude lors du mois de juin, le contenu du rapport servant alors d'introduction à la journée. La mobilisation des habitants pouvait être étudiée du point de vue du développement durable, de la santé, de l'emploi, de l'éducation et surtout de la politique de la ville. Les premières pistes de travail étaient de déterminer pourquoi les individus s'investissent dans un projet et par là, de comprendre quel était le déclic pour eux. Dès cette première rencontre, la priorité a été donnée aux actions ascendantes, « par le bas », qui donnent le pouvoir aux populations. La commande s'est ensuite affirmée autour du cas d'une certaine population que sont les sans-voix, les invisibles, les laissés de côté, c'est-à-dire des individus placés hors de tout processus d'expression et de décision. La forme de la journée a elle aussi évolué, le rapport servant de base informative et réflexive, sous la forme d'une capitalisation d'expériences. Il est également apparu que ce travail sera le point de départ d'une réflexion plus large qui pourra se poursuivre par le biais d'autres projets tuteurés. La dernière réunion, source de nombreuses discussions, a abouti à l'élaboration du plan permettant d'articuler la réflexion de ce rapport. Une distinction a également été faite entre les démarches visant à l'autonomisation des personnes et les mobilisations qui ont pour but d'interroger les politiques publiques.

La commande offrait la possibilité de s'intéresser à divers cas à travers le monde afin de comparer et d'analyser ce qu'il serait possible de reproduire en France. De même, l'analyse de

démarches françaises permettra de connaître leurs points forts et leurs points faibles, afin de fournir des exemples pouvant par la suite être transposés localement.

Ce travail de recherche se basera donc sur une problématique articulant les notions de pouvoir d'agir ainsi que celle d'individus exclus. A la lumière du concept d'*empowerment*, il s'agira de comprendre les enjeux et les modalités de la mobilisation des sans-voix.

Dans un premier temps, il est essentiel d'établir un travail de définition autour de la notion d'*empowerment*, à travers l'étude des travaux publiés par des chercheurs français et étrangers. Cette base théorique servira ensuite de repère pour analyser les exemples présentés dans la deuxième partie. Ces exemples illustreront le fonctionnement des mobilisations, leur genèse, leurs éléments déclencheurs (individuels ou collectifs) et leur évolution au fil des années. Pour cela, deux exemples ont été privilégiés : l'expérience ECHO à Grenoble servant d'exemple collectif et l'association La Barque, pour un exemple individuel. Pour terminer, la troisième partie tentera de faire émerger des questionnements qui permettront de poser les jalons d'une réflexion sur la durée.

Ce rapport ne saurait avoir la prétention de constituer un « manifeste », mais il tend à offrir des pistes de réflexion sur le pouvoir d'agir des individus.

I- L'empowerment, une notion polysémique

Cette partie se propose d'établir un état des lieux de la notion d'*empowerment*, à la fois sur des bases théoriques (corps du texte) mais aussi à l'aide d'exemples choisis, en France ainsi qu'à l'étranger (encarts spécifiques). Elle propose une mise en commun des définitions pour distinguer ensuite différentes formes d'*empowerment*.

A- Définition et traduction : de l'*empowerment* au pouvoir d'agir

Le terme *empowerment* est aujourd'hui à la mode. Il connaît de ce fait une utilisation intensive, voire irraisonnée, si bien qu'il recouvre une vaste quantité de réalités. On le retrouve tant dans les publications de la Banque Mondiale montrant les « bonnes pratiques » de développement des territoires pauvres, dans les orientations souhaitées des politiques sociales de certains États, que dans les revendications de groupements communautaires ou de mouvements alter-mondialistes. Si l'on tente d'allier ces différentes applications, on pourrait expliquer l'*empowerment* comme un ensemble de transformations à la fois sur la manière de mener les politiques publiques, mais aussi de considérer les individus comme sujets politiques, en vue de modifier les rapports politiques existants. Or la notion d'*empowerment* est nettement plus fine et nuancée que cela, et mérite une étude bien plus approfondie.

Certains auteurs, comme Thomas Kirzbaum, présentent les mouvements noirs nord-américains (« black power ») comme la « matrice originelle » de l'*empowerment*. D'autres, tel Marie-Hélène Bacqué, mettent en avant les mouvements féministes en tant que construction d'une nouvelle liberté à la fois individuelle et collective. Pour Jean-Pierre Deslauriers, même si l'origine américaine demeure, le concept d'*empowerment* ne date que d'une petite trentaine d'années avec l'ouvrage de Julian Rappaport en 1984. Il est défini comme « *the process of increasing personal, interpersonal, or political power so that individuals, families, and community can take action to improve their situations* »¹, ou encore comme : « *the means by which individuals, groups and/or communities become able to take control of their circumstances and achieve their own goals, thereby being able to work towards helping themselves and others to maximize the quality of their lives* »².

¹ Gutierrez, 1994, cité dans DuBois et Miley, 2005, p.25 In Deslauriers J-P., *Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais, 2007, p.45.

² Adams, 2004 p.8 In Deslauriers J-P., *Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais, 2007, p.45.

L'*empowerment* représenterait alors le développement du pouvoir des individus ou des groupes en vue d'améliorer leur condition. Les différentes définitions des auteurs francophones suivent majoritairement cette description. Thomas Kirszbaum décrit par exemple l'*empowerment* comme « *le processus par lequel un sujet, collectif ou individuel, augmente son pouvoir d'agir pour mieux maîtriser son destin* »³. Yann Le Bossé souligne cette dimension de maîtrise en présentant « *la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent* »⁴. Les individus concernés tendraient alors à être davantage acteurs des transformations qu'ils vivent et non plus seulement spectateurs. Marie-Hélène Bacqué va plus loin et analyse cette notion à travers deux aspects : « *Elle [la notion] indique le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper. Elle articule ainsi deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder* »⁵.

L'*empowerment* représenterait à la fois une action et un résultat, celui d'obtenir ou de retrouver une forme de pouvoir. Pour les auteurs, comme Marguerite Mendell, allouant l'origine de l'*empowerment* aux idéologies anarchiste ou marxiste, cette notion de pouvoir est particulièrement importante et soulève la question de la domination. Dans cette optique, l'*empowerment* viserait alors non plus seulement l'acquisition de pouvoir mais le renversement des rapports classiques de domination entre l'individu et l'État. Bernard Jouve par exemple l'explique de la sorte : « *L'empowerment désigne le processus de transfert de ressources politiques et de pouvoirs de l'Etat vers la société civile, la modification du rapport entre, d'une part, l'individu comme sujet politique et social et, d'autre part, l'Etat.* »⁶. Or celui-ci rappelle de la même manière que l'*empowerment* n'est pas tant une action réalisée ou réalisable mais davantage une visée vers laquelle on doit tendre : « *comme la démocratie, l'empowerment relève plus d'un idéal – indispensable pour enclencher un processus de changement social et politique – que d'une réalité stabilisée faisant consensus.* »⁷.

Notion à plusieurs dimensions mais aussi à plusieurs échelles, l'étude de sa traduction peut permettre d'aller plus avant dans la compréhension de l'*empowerment*. Les termes quelque peu triviaux de « capacitation » ou même d'« encapacitation » sont souvent proposés, notamment par des chercheurs québécois, mais ne permettent pas de présenter l'importance de la question du

³ Kirszbaum Thomas, « Pourquoi la France résiste à l'*empowerment* », p.74-76, in *Urbanisme*, n°380, septembre-octobre 2011, p.74.

⁴ Le Bossé Yann, « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment* », p.30-51, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16, n°2, 2003, p.31-32.

⁵ Bacqué Marie-Hélène, « *Empowerment* et politiques urbaines aux Etats-Unis », p.107-124, *Géographie, économie, société*, vol.8, p.108.

⁶ Jouve Bernard, « Editorial. L'*empowerment* : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », p.5-15, *Géographie, économie, société*, 2006/1, vol.8, p.7.

⁷ Ibid, p.6.

pouvoir. De la même manière, Yann Le Bossé montre comment l'« appropriation », l'« habilitation » ou le « pouvoir d'influence » ne rendent pas assez précisément compte de l'amplitude de l'*empowerment*. L'appropriation tout d'abord, à savoir l'action de s'approprier un bien, n'est pas assez juste, d'une part, car elle représente une « *action unilatérale* » et d'autre part, car elle sous-entend que le transfert de propriété serait discutable. L'habilitation ensuite, du latin *abilitare* – rendre apte, représente elle aussi un « *transfert de connaissances ou de compétences* »⁸ unilatéral, présentant une forme d'éducation d'individus sous-entendus « ignorants », alors que l'*empowerment* recouvre une action obligatoirement bilatérale. Le pouvoir d'influence, enfin, fait référence selon Le Bossé au « *besoin de domination dans ses relations à l'autre* »⁹ et par là au monopole des ressources. Or, dans l'*empowerment*, les ressources sont des moyens et non des fins, l'objet n'étant pas d'avoir tout mais seulement ce qui est bien pour soi et sa communauté. On pourrait aussi tendre à comprendre que les individus chercheraient non plus à sortir de leur situation de domination mais iraient jusqu'à vouloir dominer eux-mêmes. Au vue de ces différentes incompatibilités, Yann Le Bossé propose finalement le terme de « pouvoir d'agir », l'objet étant ici d'être en mesure d'entrer en action. Ce terme permet d'éviter les écueils précédents, d'une part, car il « *se distingue du seul pouvoir d'influence ou de domination, en ce sens qu'il ne vise pas tant le rapport de force que la conduite d'un projet signifiant* »¹⁰ et, d'autre part car il est composé d'un verbe permettant aux individus concernés de devenir « acteur » de ce processus. Toutefois une nuance manque : celle de la double dimension de l'*empowerment* qui est à la fois le résultat et le processus pour arriver à ce résultat. Aussi l'expression « développement du pouvoir d'agir » pourrait être employée : « Cette solution offre l'avantage de préciser la nature du processus dont il est question ; elle permet de signifier qu'il ne s'agit pas d'enseigner, de promouvoir ou de stimuler le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, mais bien de contribuer à l'émergence des conditions nécessaires à sa manifestation »¹¹. Un dernier avantage de ce terme est à souligner, à savoir le fait qu'il soit relativement évocateur. En effet, on peut penser qu'en utilisant des termes plus compréhensibles et non techniques ils seraient plus appropriables par les individus.

L'*empowerment* est donc une notion qui s'articule à différents niveaux et selon différents registres. Que ce soit à l'échelle individuelle ou collective, ou aux niveaux intermédiaires que sont les groupes et les communautés, on peut distinguer deux degrés dans l'*empowerment* : d'une part, les processus qui mènent à l'autonomisation des individus, et d'autre part, les actions permettant d'influer sur les politiques publiques.

⁸ Le Bossé Yann, « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment* », p.30-51, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16, n°2, 2003, p.40.

⁹ Ibid, p.41.

¹⁰ Ibid p.45.

¹¹ Ibid p.46.

B- Autonomisation des individus

On peut voir l'autonomisation des individus comme la première étape d'un processus d'empowerment. Robert Adams explique à ce sujet : « *«Before moving into empowering groups, communities and organizations, it is necessary to develop a practice which empowers individuals. Barber (1991, p. 41) views the goal of empowering individuals as enabling them to become more self-directive and assertive, and to develop an optimism that engaging in collective work with others is likely to lead to constructive outcomes» (Adams, 2003, p.69) »*¹². Avant de penser à une quelconque possibilité de s'organiser et de se structurer en tant que groupe en vue de mener une action, il faut considérer l'échelon initial : l'individu. Il faut prendre en compte le fait que ce qui empêcherait une mobilisation collective ne serait pas forcément le manque de moyens matériels pour y parvenir, ni les clés d'une organisation constructive mais peut-être avant tout l'inexistence chez l'individu de la volonté d'agir. Certaines populations exclues se trouvent souvent dans l'incapacité d'agir, voire même dans l'impossibilité de penser une quelconque action envisageable, et ce notamment à cause de la situation dans laquelle ils sont, mais surtout dans laquelle on les place. « *Les tendances à la double victimisation (par exemple, blâmer les personnes pour les difficultés qu'elles éprouvent) ; à l'infantilisation (par exemple, traiter les personnes comme si elles étaient dépourvues de compétences) et à la stigmatisation (assimiler la totalité des personnes à ce qu'elles vivent (femme battue ou assisté social) sont aujourd'hui bien connues pour leur effet iatrogène sur la population »*¹³ explique Le Bossé. L'ancrage des individus dans de telles situations les empêche d'une certaine manière de prendre part à l'amélioration de leur condition. En effet, il ne faut pas oublier que l'image que l'on se fait de soi-même est en grande partie construite par l'image que les autres nous renvoient de nous-mêmes. Se départir des formes de culpabilisation, des statuts auxquels nous sommes assignés et de l'image dont l'on nous affuble demande à la fois un gigantesque travail sur soi mais aussi un travail de réflexion sur les ressorts de la société. Ainsi, même si agir en groupe est la visée finale, le passage par l'individuel est incontournable. C'est ce que souligne Jean-Pierre Deslauriers : « *«Plusieurs composantes du processus du pouvoir d'agir sont d'ordre psychologique et, de fait, des transformations sur ce plan sont nécessaires pour passer de l'apathie et du désespoir à l'action, pour contourner les effets pervers des interventions sociales axées sur la bienfaisance ou sur la pathologie et pour surmonter les blocs de pouvoir indirect que constituent les évaluations négatives déjà intériorisées et incorporées par les stigmatisations collectives [...] et les stéréotypes sociaux négatifs»*

¹² Deslauriers J-P., *Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais, 2007, p.8.

¹³ Le Bossé Yann, « De l' « habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », p.30-51, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol 16, n°2, 2003, p.31.

(Ninacs, 2001, p. 25) »¹⁴. L'objectif serait alors de dépasser ces mécanismes afin de se penser en tant qu'individu légitime à vouloir mener une action.

Pour y parvenir, la communication en groupe peut être une étape. Comme l'explique Deslauriers : « *Being in a group facilitates sharing oppressive experiences, which helps members break out of silence and isolation while reducing self-blame for situations beyond their control* » (Home, p. 235) »¹⁵. Par la mise en commun, chaque individu peut prendre la mesure de ce qu'il vit, d'autres vivant les mêmes situations, et peut alors engager une réflexion menant à reconsidérer ses possibilités.

Le renforcement des compétences en vue d'analyser les différentes causes des situations que les individus subissent peut aussi amener une forme de pouvoir d'agir. C'est ce que développe le pédagogue brésilien Paulo Freire, dans son ouvrage *La pédagogie des opprimés* (1969), mettant en avant la notion de « conscientisation ». Partant du constat que la majorité des sociétés sont fondées sur un rapport entre dominants et dominés, il soutient que la libération des opprimés passerait par un processus de conscientisation

de leur situation objective, et ce grâce à l'éducation. Or cette éducation ne peut se comprendre de la manière commune, où le maître enseignerait à l'élève, mais doit s'articuler de manière conjointe. Ainsi le rapport devient bilatéral, l'éducateur et l'élève s'instruisent mutuellement, autant pour développer l'esprit critique de chacun que pour la construction d'un savoir commun. Grégory Chambat décrit cette nouvelle conception de l'éducation : « *Il n'y a plus celui qui sait et celui qui ignore : «*

Encart 1 : L'assemblée de citoyens en Colombie-Britannique (Canada)

Plusieurs provinces canadiennes ont mis en place des dispositifs pour permettre la participation des citoyens aux politiques publiques. L'assemblée de citoyens, à l'initiative de la Colombie-Britannique, en est un exemple majeur. Des habitants, tirés au sort, se sont vus demandés de présenter une proposition de réforme électorale.

L'expérience est novatrice à deux niveaux : d'abord car le tirage au sort a été effectué sur toute la population de la province et non sur un échantillon de volontaires. Ceci permettait alors d'éviter l'écueil habituel de la participation où seules les personnes déjà intéressées et souvent dans des positions sociales supérieures se sentaient concernées. L'autre point important est que l'on a demandé à des citoyens « ordinaires » de s'occuper d'une question qui, en temps normal, aurait été laissée aux experts. Ceci permet d'une part de considérer les citoyens comme légitimes dans l'élaboration des affaires publiques et d'autre part l'assemblée citoyenne permet aux individus de participer à leur propre formation en s'interrogeant sur des questions qu'ils n'auraient pas forcément approfondis autrement.

Le modèle électoral proposé, le « scrutin uninominal transférable », a ensuite été soumis à un vote par référendum (17 mai 2005). Même si les résultats étaient largement positifs, ce modèle n'a pas été mis en place car le taux de participation était en deçà de la limite exigée (60%) (Mendell, 2006).

Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble, par

¹⁴ Deslauriers Jean-Pierre, « Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif », Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais, 2007, p.8-9.

¹⁵ Ibid, p.9

l'intermédiaire du monde »... »¹⁶. L'objet n'est alors pas seulement de renverser le rapport de domination en place mais d'amener une autre situation moins soumise à ce type d'oppression rejetant toute forme de rapport ascendant.

La méthode de « qualification mutuelle » mise en point par Suzanne Rosenberg¹⁷ rejoint ce principe, à ceci près que pour Freire la situation d'apprentissage ne doit pas être mise en place par les « oppresseurs » mais par les opprimés eux-mêmes. Cette méthode vise à mettre en place des journées de réunions où usagers et professionnels se rencontrent, confrontent leurs points de vue et proposent ensemble des changements concernant le fonctionnement des services publics. Notons aussi que les participants sont indemnisés, permettant de garantir « *le sérieux et la reconnaissance de leur « expertise » au service du bien commun.* »¹⁸. L'association ATD Quart Monde a aussi développé des méthodes de « co-formation », mais cette fois pour améliorer la compréhension mutuelle entre des professionnels et des personnes en situation de grande pauvreté. Par le croisement des savoirs et des pratiques, ces échanges permettraient d'augmenter les compétences de chacun et d'identifier les moyens d'agir contre les situations d'exclusion et de pauvreté. Cette méthode passe alors par la reconnaissance d'une complémentarité des différentes formes de savoir et permettent une dimension collective à la construction d'une action.

D'autres outils de formation sont développés, notamment au Canada, en vue de placer les individus dans des positions de décision. L'exemple de l'assemblée citoyenne de Colombie-Britannique, développé ci-contre (encart 1), met en œuvre un mécanisme où les individus se voyant confiés une mission de proposition se retrouvent conduit à mener une large réflexion, et par là et de cette manière, à s'auto-former. Marguerite Mendell, ayant analysé ces dispositifs, explique que « *Les processus d'engagement citoyen au Canada correspondent à des dynamiques d'apprentissage collectif dans lesquels les citoyens sont invités à se pencher sur des enjeux de société sur lesquels ils n'ont pas d'opinion définitive. L'objectif est d'aller au-delà de la simple collecte de l'opinion publique pour favoriser un processus d'apprentissage collectif et interactif à travers lequel les enjeux sont analysés en détail afin de tenir parfaitement informé les citoyens sur les conséquences des choix collectifs* »¹⁹. Par une mise en situation presque forcée, les individus deviennent acteurs de leur propre formation et d'une construction collective de savoir. Ils acquièrent par la même occasion une place dans le processus de décision des politiques publiques, ce qui permet, par un effet d'entraînement, de se sentir légitime pour se saisir de ce type de question et d'accroître leur

¹⁶ Chambat Grégory, « La pédagogie des opprimés de Paolo Freire », p.51-53, In *N'autre école*, n°12, printemps 2006, p.51.

¹⁷ Suzanne Rosenberg, 2009, In Simon Wuhl, « La démocratie participative en France : repères historiques », septembre 2008.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Mendell Marguerite, « L'Empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités », *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.63-85. DOI : 10.3166/ges.8.63-86, p.71.

participation.

Cette question d'entraînement soulève un dernier point particulièrement important : la considération de la possibilité de résultat. En effet, même si l'individu se constitue en tant qu'acteur de la société civile et veut agir, il doit pouvoir considérer que son action aura un impact. Peu de personnes dépenseraient de l'énergie et du temps pour une cause vouée à l'échec. Aussi, autant que d'amener l'individu à s'autonomiser, l'*empowerment* passe par la considération que des actions sont effectivement réalisables. Le slogan de l'Atelier Populaire d'Urbanisme de l'Alma-Gare (encart 2) l'illustre parfaitement : « *C'est possible. On agit. On réfléchit. On construit.* ». Le savoir et l'imagination permettrait, pour Marguerite Mendell, de faire naître cette idée : « *Selon R. Williams, pour qu'un changement s'opère, il est nécessaire de faire appel à l'imagination des acteurs de telle sorte qu'ils croient que ce changement est possible. Ce processus n'est guère aisé dans des milieux confrontés au déclin économique et miné par le désenchantement par rapport aux politiques gouvernementales. Cependant, on sait à partir des pratiques d'éducation populaire que l'expérience quotidienne des individus mobilise l'imaginaire individuel et collectif et peut être un puissant vecteur d'apprentissage* »²⁰. L'autonomisation des individus en tant que première phase du développement du pouvoir d'agir passerait alors à la fois par la conscientisation, l'apprentissage et une perspective élargie du champ des possibles.

²⁰ Ibid, p.76.

Encart 2 : L'Atelier Populaire d'Urbanisme de l'Alma-Gare à Roubaix

Le quartier de l'Alma-Gare, au parc de logements particulièrement vétuste, accueillait une population que l'on qualifierait de défavorisée : une forte proportion d'immigrés (Algériens, Marocains, Espagnols, Portugais et Italiens), un grand nombre de personnes seules, mais aussi des familles nombreuses (cinq enfants par couple en moyenne), et une très forte proportion de bas salaires. Pour lutter contre ces conditions d'habitat indigne, la municipalité de Roubaix lança en 1966 une opération de « résorption de l'habitat insalubre » (qui fût reportée en 1973 pour des raisons économiques). Cette opération était au départ bien perçue par les habitants. L'Association populaire familiale (APF), qui œuvrait dans le quartier, cherchait à accélérer le processus de restauration et d'entretien des logements et demandait de maintenir le raccordement d'eau et d'électricité pour les courées en voie de démolition mais encore occupées. Après mai 1968, un mouvement contre le logement insalubre s'amorce. Des réunions et des conférences de presse sont organisées, l'APF publie un Dossier noir du logement présentant les problèmes du quartier, envoie une délégation auprès du secrétaire d'État au logement et en novembre une journée de mobilisation-manifestation dans les courées de Roubaix est organisée. La section de l'Alma-Gare déclarait alors : « *L'APF est au quartier ce que le syndicat est à l'entreprise* » (p.82-Miller) et deviendra en 1975 la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV).

Même si l'APF encourageait au départ les démolitions, les exemples des autres quartiers déjà rénovés montraient des situations où les liens entre habitants et l'animation du quartier n'avaient pas résisté au relogement. De peur du relogement, ceux qui avaient quelques économies partaient d'eux-mêmes, et étaient remplacés par une population plus pauvre encore. Pour éviter ce type d'écueil, l'APF réclama alors le droit pour les habitants de participer activement aux aménagements du quartier. Au cours d'une réunion publique en février 1973, il est décidé de créer une structure à la fois pour discuter des aménagements entre les habitants, la municipalité et les techniciens, mais aussi pour avancer ses propres aspirations. Ainsi naît l'APU (Atelier populaire d'urbanisme) avec pour slogan : « *C'est possible. On agit. On réfléchit. On construit.* » (Miller, 2002, p.83). Celui-ci était ouvert à tous à condition d'habiter le quartier et d'être prêt à se battre pour y rester. Des manifestations et l'occupation des chantiers de démolition étaient alors organisés. En 1976, le Plan de construction, un organisme d'étude relevant du ministère de l'équipement, signe avec l'APU un contrat lui assurant le financement d'une assistance technique (l'ABAC comprenant trois architectes, un sociologue et un juriste).

Face à ces contestations, la municipalité met en place en 1977 un groupe de travail pour élaborer le PLU de l'Alma-Gare et propose à l'APU d'en faire partie pour calmer les tensions. L'APU refuse, se structurant davantage en contre-pouvoir, et propose une « carte affiche » annotée, présentant les changements pensés par les habitants et travaillés avec l'assistance technique. Cette carte, après quelques modifications, sera finalement retenue comme le document officiel d'aménagement de la zone en 1978.

Parti d'une opération de démolition-reconstruction visant les logements vétustes, ce mouvement s'est développé sur une dimension plus large : la promotion du lieu de vie qu'est le quartier et la mise en avant de la cohésion sociale. Même si l'APU de Roubaix a aujourd'hui fermé ses portes, d'autres ateliers populaires d'urbanismes ont vu le jour : celui du Vieux-Lille (1979), de Moulins (1992), et plus récemment de Wazemmes à Lille.

C- Participation au processus décisionnel

Si l'on étudie maintenant l'*empowerment* comme processus permettant aux individus de conduire des transformations institutionnelles, deux cas de figures majeurs peuvent être soulignés. En effet, l'accès des individus à ce type de pouvoir suppose soit que le groupe concerné se soit constitué en tant qu'instance de contre-pouvoir, ou dans une moindre mesure qu'il ait acquis une place instituée malgré l'État, soit que le pouvoir dont il dispose lui ait été consenti par l'État. Ce second cas de figure implique alors deux applications différentes, d'une part, la responsabilisation des individus pour dépasser les logiques assistancielles, et d'autre part, une forme d'action collective

acceptée dans les limites d'un cadre défini par l'État.

Encart 3 : La lutte contre les comportements « antisociaux » en Grande-Bretagne :

une dérive coercitive de l'*empowerment*

Pour éviter les échecs des différents modes de gouvernance, le gouvernement travailliste met en avant une autre voie dont l'élément déterminant serait « *l'identification de la communauté comme lieu et instance de gouvernance (Rose, 2001), ainsi que la promotion du communautarisme qui met l'accent sur l'action collective locale de même que sur les droits et responsabilités mutuels (Etzioni, 1995; Giddens, 1998)* » (Flint, 2006, p.19). L'objectif est alors de faire participer davantage les habitants par le biais notamment de l'échelon intermédiaire que sont les communautés. Les *parish councils* ou les *community councils* peuvent alors prendre en charge certaines des actions concernant leur quartier : entretien des rues ou des espaces verts, gardiennage, etc. et ont même parfois la possibilité de lever leurs propres impôts. Les *Common interest developments* ou encore les associations de propriétaires peuvent aussi faire appel à des entreprises privées pour des services de sécurité ou de ramassage des déchets. Ici davantage qu'une passation de pouvoir, on assiste à une forme de décharge de la gestion publique vers la communauté.

L'exemple le plus frappant concernant cette délégation de pouvoir est celui de la lutte contre les comportements « antisociaux »*, politique phare au début des années 2000. Outre la mise en place d'un certain nombre de lois (loi sur la criminalité et le désordre - *Crime and Disorder Act*, 1998, loi sur la réforme de la police - *Police Reform Act*, 2002, loi sur le comportement antisocial - *Anti-Social Behaviour Act* 2003), de mesures pour augmenter la présence visible de l'autorité policière (augmentation du nombre d'agents de police et d'agents communautaires) et de mesures concernant les jeunes (Ordonnance liée au comportement antisocial – OCA - et injonction de dispersion pour les moins de 16 ans), le gouvernement encourage les communautés et les citoyens à participer au maintien de l'ordre.

Pour permettre cette participation, différentes mesures ont été prises. La capacité des *parish councils* a été étendue : ils peuvent désormais délivrer des ordonnances pénales pour sanctionner les crottes de chien, les graffitis, ou encore le tapage nocturne et peuvent parfois choisir la sanction en faveur de la communauté (travail d'entretien, nettoyage du graffiti...). Même si l'on peut penser que cette mesure permet de ne pas laisser les incivilités perdurer, il ne faut pas négliger l'ampleur beaucoup plus vaste d'une telle décision, à savoir l'augmentation des détenteurs du pouvoir légitime.

Un numéro de téléphone a aussi été mis à disposition pour dénoncer les troubles (le 999), avec comme slogan « *It's your call* ». Ce slogan met en avant la responsabilité de l'individu : s'il n'appelle pas, il participe d'une certaine manière à la situation qu'il subit. Cette mesure a aussi pour effet de placer les individus dans une situation où ils participent au contrôle social mais aussi à leur auto-contrôle. On a aussi pu se rendre compte que ce numéro était souvent mal employé, étant seulement destiné à dénoncer les méfaits des jeunes de moins de 16 ans. Cette délégation de pouvoir ne s'est alors pas accompagnée des informations nécessaires à sa réalisation.

La dernière mesure, concernant les OCA, est la plus marquante. Les ordonnances liées au comportement antisocial permettent d'interdire certains lieux à des jeunes ayant commis des méfaits. Ainsi, pour engager la participation des habitants à dénoncer les infractions, ceux-ci doivent avoir connaissance des personnes et des lieux concernés. Ces informations ont donc été rendues publiques (supprimant les mesures de protection de l'anonymat des jeunes), soit sur des sites web, dans les médias locaux, certaines municipalités diffusant même des bulletins d'information contenant les photos, les noms et les infractions commises par les personnes. On comprend alors que ces mesures, loin de permettre l'intégration des jeunes ciblés, renforcent la stigmatisation dont ils peuvent être victimes.

* Par comportement antisocial, le gouvernement entend « *comportement d'un individu susceptible de causer du harcèlement, de l'inquiétude ou de la détresse à une ou à plusieurs personnes qui ne font pas partie du même ménage que lui* » (Home Office, 2003). » (Flint, 2006, p.25)

La participation des individus au processus démocratique peut en effet ne pas être vue comme une acquisition de pouvoir mais comme le devoir qu'aurait l'individu envers l'État. Julien Scolaro explique notamment que les expériences de développement social urbain conduites en France ne constitueraient pas l'occasion pour les habitants d'acquérir une forme de pouvoir mais

relèveraient plutôt de « *l'accomplissement d'un devoir civique* »²¹. John Flint décrit un processus similaire pour le cas de la Grande-Bretagne. Donnant davantage de pouvoir aux échelles infra-communales et faisant la promotion de la gouvernance de proximité, le gouvernement travailliste insisterait sur l'importance d'une relation à double sens entre les citoyens et l'État. Il met l'accent sur « *l'action collective locale de même que sur les droits et responsabilités mutuels [...] permettant de renforcer le processus de réaffiliation, de faire participer activement les citoyens à l'atteinte des objectifs gouvernementaux.* »²². La participation des habitants, ou la charge qui leur est due, serait de se joindre à l'action des services publics, et par là d'accéder aux ambitions de l'État. Même si ce type de démarche met en avant la possibilité d'une meilleure expression pour chacun, les différentes formes de délégation de pouvoir qui en découlent peuvent parfois laisser septique (encart 3). En Allemagne enfin, la figure de l'État « activateur » qui « soutient et exige » (encart 4) relève de la même visée. Les citoyens ne doivent pas rester passifs et attendre de l'État qu'il remédie à leur situation mais doivent devenir acteur pour s'en sortir eux-mêmes. On retrouve alors ici des formes de

Encart 4 : L'insertion des demandeurs d'emploi en Allemagne : une dérive néo-libérale de l'empowerment

La politique sociale de l'Allemagne met depuis une vingtaine d'années l'accent sur le rôle « activateur » de l'Etat qui doit faciliter l'action des citoyens et non amplifier leur passivité. Comme l'explique Margit Mayer : « *L'injonction à la réciprocité (« pas de droits sans responsabilités », selon la formulation d'Anthony Giddens [...]) constitue un élément crucial de l'« Etat activateur » qui tout à la fois « soutient et exige » (Fördern und Fordern), pour reprendre le slogan officiel* » (Mayer, 2006, p.38). L'objectif des politiques sociales repose alors essentiellement sur l'intégration des bénéficiaires d'aides sociales dans des actions de recherche d'emploi.

Deux types de structures permettent d'accompagner les demandeurs d'emploi : des organismes communautaires (créés à l'initiative d'habitants ou des politiques publiques) et des organismes privés (à but lucratif). Les organismes communautaires peuvent alors recevoir des aides pour la mission qu'ils mènent. Mais avec la réforme Hartz (2003-2005), les subventions ont été réduites de manière drastique et les communes et les BPF (bureaux de placement fédéraux) ont revus leurs objectifs à la hausse. Les organismes sans but lucratifs ont alors dû changer leur manière de fonctionner. Face à ces nouvelles injonctions et à la mise en concurrence avec les organismes privés, ils sont en quelque sorte devenus des acteurs du libre marché. Des objectifs leurs sont fixés, notamment par les BPF qui attendent un taux de 70% à 72% de placement des personnes en charge, obligeant alors les organismes à s'occuper essentiellement des chômeurs les plus employables pour voir leur structure perdurer. La Hartz IV (janvier 2005) annule aussi le statut et les prestations au chômeur après un an de chômage. Ceux-ci sont alors obligés d'accepter le travail proposé même s'il ne correspond pas à leur CV (auparavant une grille existait pour aiguiller le choix selon les qualifications de la personne), et si la personne refuse un emploi, elle peut voir ses allocations baisser de 30%. Les organismes sans but lucratifs s'occupant des demandeurs d'emploi les plus difficiles à placer créent alors des opportunités de travail spécialisées : ramassage des déchets, arrachage des publicités illégales, ou encore section de surveillance contre les maîtres ne tenant pas leur chien en laisse, les cyclistes roulant en vélo dans les parcs, etc. Ces organismes contribuent alors au maintien et à l'acceptation des formes de travail précaire (et parfois stigmatisant) et mal rémunéré. Un exemple est notamment donné concernant le secteur de l'hôtellerie : alors que le salaire minimum est de 3,66 euros par heure, une personne placée par ce type de structure toucherait 0,75 euro.

Les organismes communautaires participent alors à renforcer les conditions déplorables du marché du travail, et ce à cause de l'évaluation de la mission qui leur est donnée : placer le plus possible de personnes dans un emploi (ce qui n'implique pas que cet emploi soit sur du long terme) et non de les accompagner dans la prise en main de leur situation. Selon Margit Mayer « *l'empowerment tel qu'il est encouragé et de plus en plus pratiqué en Allemagne semble faire partie d'une dynamique demandant aux groupes démunis d'acquiescer la capacité à devenir compétitifs* » (Mayer, 2006, p.59-60).

²¹ Julien Scolaro, « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France », Géographie, Economie, Société, 2006, p.88

²² Flint John, « Stratégies d'empowerment et lutte contre les comportements « antisociaux » au Royaume-Uni », Géographie, économie, société, 2006, vol.8, p.19

culpabilisation et de stigmatisation plaçant presque l'individu comme seul responsable de ses conditions de vie.

Notons cependant qu'il s'agit ici de certains aspects que prennent les orientations des politiques sociales et non de la globalité des projets engagés. Certains États tentent de mettre en avant le potentiel créateur des groupes d'individus en vue d'amener davantage de participation. La France notamment est aujourd'hui séduite par le principe de l'*empowerment* et cherche des moyens pour le mettre en œuvre. François Lamy, ministre délégué chargé de la politique de la ville, a par exemple récemment nommé la sociologue Marie-Hélène Bacqué, spécialiste de l'*empowerment*, coprésidente d'une mission sur la participation. Or cet attrait pour l'*empowerment* à l'anglo-saxonne résulte en grande partie des échecs qu'a pu connaître la participation en France. Les dispositifs participatifs mis en place relevaient plus souvent de séances d'information ou de consultation des habitants que de réelle possibilité d'expression et d'intervention dans l'action publique. Même si des concertations ont été organisées, celles-ci étaient peu fréquentées, les personnes qui s'y rendaient disposant souvent d'un capital culturel élevé et une propension déjà grande à s'engager, et les propositions émises durant ces réunions n'avaient que peu d'impact. Aussi les actions d'*empowerment* engagées par l'État s'avèrent ambiguës, voire même, selon Thomas Kirszbaum, contraires aux principes de l'*empowerment*. Ambigu tout d'abord, car malgré la promotion de nouvelles pistes d'action (comme « *mettre en place des « budgets participatifs de quartiers »* », « *garantir la qualité du débat public* » ou « *permettre aux habitants de développer leur pouvoir d'agir* » présenté dans une note du Centre d'analyse stratégique²³), la capacité des citoyens à prendre part aux décisions publiques n'est pas encore réellement reconnue. Leur statut et leurs marges de manœuvres autorisées restent relativement flous. Thomas Kirszbaum précise qu'il faut toujours les « *reconnaître comme des sujets collectifs de l'action et pas uniquement comme les objets individuels d'une sollicitude ambiguë* »²⁴. On peut aussi penser qu'encourager l'*empowerment*, et donc un processus d'émancipation des individus, dans un cadre circonscrit implique des contradictions. C'est de ce point de vue que l'on peut aussi voir les politiques françaises de participation comme des mécanismes de « *contre-empowerment* ». Pour expliquer ceci, Thomas Kirszbaum revient sur l'histoire de la politique de la ville et montre que les situations d'exclusions que vivaient les habitants pouvaient au départ être comprises « *comme le résultat de défaillances institutionnelles* »²⁵. Face à cet « abandon » des politiques publiques, l'État se devait d'engager une mobilisation d'envergure,

²³ Note d'analyse « Questions sociales », septembre 2012, n°278, Centre d'analyse stratégique, « La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville ».

²⁴ Kirszbaum Thomas, « Pourquoi la France résiste à l'*empowerment* », p.74-76, in *Urbanisme*, n°380, septembre-octobre 2011, p.76.

²⁵ Ibid, p. 74.

établir de meilleures conditions de vie et « *ainsi devancer l'expression de la demande sociale* »²⁶. Mais par la création, en amont, de dispositifs, l'État a du même coup empêché toute forme de développement d'initiatives. Plaçant les individus comme incapables de faire émerger seuls des dynamiques et se plaçant par la même occasion dans sa figure providentielle en monopolisant le pouvoir. Le fait de permettre aux « leaders » des quartiers de rejoindre les équipes de la politique de la ville annihilait aussi toute possibilité d'impulsion de contre-pouvoir car ils auraient pu être menés par ces mêmes personnes. La délimitation de quartiers enfin, comme zones cible des actions contre les inégalités, constituait à la fois un mécanisme positif de surface et une action durable de stigmatisation : « *Ces quartiers étant considérés comme handicapés par la nature de leur population, de leurs formes et de leurs fonctions urbaines, la priorité était d'y injecter une dose de mixité sociale et fonctionnelle d'un côté, et de disperser autant que possible leurs habitants de l'autre* »²⁷. L'objet n'était alors pas d'améliorer la situation des populations en difficulté, et encore moins de leur donner les moyens de le faire eux-mêmes, mais de faire en sorte que ces inégalités ne soient plus saillantes et qu'elles se retrouvent diluées au sein du reste de la population. Cette recherche curative de mixité sociale réduisait nettement les possibilités de se mobiliser : les migrations résidentielles qu'elle entraînait, privaient les habitants d'un ancrage local. La culpabilisation diffusée, à savoir « *faire porter par les personnes défavorisées la responsabilité de leur situation, renvoyer aux seuls quartiers en difficulté des problèmes qui concernent la société dans son ensemble* »²⁸, permettait à l'État de se dédouaner. En mettant en avant les particularités des localités, l'État nie le fait que les actions engagées existent car l'administration n'a pu mener à bien sa mission, faisant alors reposer cette faute sur les individus eux-mêmes.

Aussi les instances laissées par l'État à la population pour qu'elles s'organisent et puissent donner leur point de vue dans l'élaboration des décisions, tout comme les actions luttant contre l'exclusion, n'ont pu se révéler globalement constructives et ce précisément car elles ont été circonscrites par l'État. L'*empowerment*, en tant que développement du pouvoir des individus, suppose systématiquement une remise en cause (qu'elle soit totale ou partielle) de la légitimité de l'État. Dès lors les cas de figure d'*empowerment* institués par les gouvernements doivent être pris en compte avec les précautions nécessaires.

Le second volet de l'*empowerment* visant la participation de groupes identifiés au processus décisionnel ne s'articule cependant pas nécessairement comme des « contre-pouvoirs ». Des formes

²⁶ Ibid p.74.

²⁷ Kirszbaum Thomas, « Pourquoi la France résiste à l'*empowerment* », p.74-76, in *Urbanisme*, n°380, septembre-octobre 2011, p.75.

²⁸ Dane Carole, « L'*empowerment*, un concept pour la France ? », Centre d'études de l'emploi, cnam, profession banlieue, Colloque Territoires, action sociale et emploi, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2006, Paris, p.8-9.

d'échelons intermédiaires entre le gouvernement et les individus peuvent être prises en compte et reconnues par les États comme des acteurs légitimes de la politique. Les communautés tout comme les quartiers, peuvent devenir des espaces politiques générateurs de l'expression de chacun et des acteurs à part entière des politiques publiques. Or même si Noémie Houard rappelle que la communauté désigne « *à la fois le quartier, au sens géographique du terme, mais aussi les ressources que les habitants partagent en commun* »²⁹, le terme est négativement connoté en France rendant son transfert délicat. Souvent associé aux « dérives communautaristes », il pourrait représenter les « *risques « d'ethnisation » et de fissuration du modèle d'intégration républicain* »³⁰, comme le précise Julien Scolaro. Une autre dimension empêche le transfert du principe communautaire d'*empowerment* selon Jacques Donzelot et Catherine Mével, celle d'une définition différente de la « *philosophie du pouvoir* »³¹. Ils expliquent qu'en France le pouvoir est pensé comme une unité fixe, « *inextensible* », « *un avoir, un bien limité que l'on détient, donne ou prend* »³². Alors que si le pouvoir est pensé non plus comme un avoir mais comme un construit, comme aux États-Unis, il est « *illimitatif* »³³ et « *se construit par ceux qui s'y adonnent et sert non pas à prendre celui des autres mais à s'y ajouter en jouant le rôle de contre-pouvoir* »³⁴. La communauté serait alors ce type de pouvoir permettant à la fois de s'ériger en tant qu'acteur ayant les moyens de mener des actions, sans pour autant mettre en défaut ou remettre en cause le gouvernement. Fédérer les associations de quartier en vue de constituer une instance ayant du poids et des moyens pour remédier aux conditions difficiles, n'est alors pas forcément vu comme un contre-pouvoir. Aux États-Unis, les Corporations de Développement Communautaire tendent vers cet objectif, notamment par leur statut : elles doivent accueillir au sein de leur conseil d'administration au moins la moitié des habitants du territoire délimité. Le but est d'amener les individus à émettre leur point de vue et d'engager un processus de négociation. Donzelot et Mével précisent, « *les responsables des CDC se décrivent comme des intermédiaires qui ont pour mission d'organiser la communauté. Car, ainsi que le résume une directrice de CDC « we can't empower someone, they have to do it themselves » (nous ne pouvons donner du pouvoir à personne, il faut que les gens le fassent eux-mêmes)* »³⁵. En plus d'être une instance stable et officielle, on comprend que l'optique des CDC n'est pas de mener des

²⁹ Carrel Marion et Houard Noémie, « La participation des habitants : codécision, débat public et « pouvoir d'agir » dans les quartiers populaires », p.69-90, in *Politique de la ville – Perspectives françaises et ouvertures internationales*, Centre d'analyse stratégique, La documentation française, décembre 2012, p.81.

³⁰ Scolaro Julien, « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'*empowerment* en France », *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.87-106. DOI : 10.31.66/ges.8.87-106, p.88.

³¹ Donzelot Jacques et Mével Catherine, « *Empowerment* : une notion qui fait fureur aux Etats-Unis... applicable en France ? », p.40-41, in *Les cahiers du DSU*, n°37, mars 2003, p41.

³² Ibid, p.40.

³³ Ibid, p.40.

³⁴ Ibid, p.40.

³⁵ Ibid, p.41.

négociations à la place des individus mais d'amener les conditions adéquates pour que ceux-ci puissent s'exprimer eux-mêmes. Leurs activités concernent essentiellement « *le soutien aux commerces ainsi que la réhabilitation et la gestion de logements destinés aux populations modestes (environ 500 logements à Boston par an) ; les CDC s'engagent aussi dans d'autres domaines, luttant, par exemple, contre la criminalité et menant des activités à caractère socioculturel* »³⁶. L'échelon communautaire est ainsi valorisé comme l'instance judicieuse de mobilisation des habitants. Le *community organizing* notamment, s'appuie sur ce niveau collectif d'action (cette démarche sera développée dans la deuxième partie). Comme aux Etats-Unis, le Canada et le Québec s'illustrent par leur recours continu aux communautés. Même si l'intensité de leur action et le poids qu'elles représentent diffèrent selon les cas, elles sont considérées comme des acteurs clés de la mobilisation. Marguerite Mendell parle à ce sujet de « *dynamiques identitaires et sectorielles qui sont plus facilement mobilisables qu'une myriade d'associations émergentes traitant de conditions spatiales socio-économiques particulière.* »³⁷. Aussi, même si elles ne peuvent résoudre seules l'ensemble des situations d'exclusions, elles se révèlent incontournables pour la mise en place d'action. « *Aucune initiative à leur endroit ne peut aboutir sans elle* »³⁸ précise Mendell. Et si l'action d'un individu seul peut aussi permettre d'engager un processus, le passage par la communauté aura davantage d'impact : « *la portée transformatrice de l'engagement citoyen est bien moindre et ne conduit pas à l'empowerment. La mise en place de réseaux d'acteurs, la création d'environnements institutionnels favorisant l'apprentissage collectif, la recherche/action sur un registre participatif s'avèrent être des « ingrédients » indispensables pour mener à bien les démarches d'empowerment* »³⁹. L'élaboration de réseau, d'abord entre associations de quartiers, puis avec des partenaires institutionnels à différents niveaux, accompagne la dynamique de développement du pouvoir d'agir. Mutualisant les ressources et insistant sur le développement local, ces organisations permettent de peser sur les décisions politiques. En France, des formes de mises en réseaux sont déjà instituées mais ne relèvent pas d'organisation communautaire. On pense notamment au Réseau des écoles de citoyens (RECIT), l'association « Initiatives de développement local en Île-de-France » (IDELIF), à l'ADELS publiant la revue *Territoires* ou encore à l'IRDSU. Or ils structurent des acteurs déjà institués, souvent professionnels, et non des groupements d'habitants.

Outre la participation aux questionnements purement politiques, le développement du pouvoir d'agir doit pour certains auteurs passer par la dimension économique ; comme l'explique

³⁶ Dane Carole, « *L'empowerment, un concept pour la France ?* », Centre d'études de l'emploi, cnam, profession banlieue, Colloque Territoires, action sociale et emploi, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2006, Paris, p.4.

³⁷ Mendell Marguerite, « *L'Empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités* », *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.63-85. DOI : 10.3166/ges.8.63-86, p.67-68.

³⁸ Ibid, p.68.

³⁹ Ibid, p.83.

Marguerite Mendell, « *Toute dynamique d'empowerment conduisant à l'augmentation du nombre de démarches citoyennes sur la scène politique et aux revendications qu'elles portent doit, à notre avis, avoir pour objectif la construction d'alternatives économiques démocratique* »⁴⁰. Aux Etats-Unis, un programme urbain nommé *Empowerment Zones* (lancé en 1994) suivait cette optique. L'*empowerment* renvoie dans ce cas « à une démarche de développement économique d'un territoire et d'accès à l'emploi de ses habitants et elle repose sur la reconnaissance des associations communautaires comme acteurs incontournables dans la gestion et le développement des quartiers populaires »⁴¹. A la fois perçue comme une redynamisation des secteurs concernés, cette démarche envisage aussi la réappropriation par les individus de leur « devenir économique et social ». Au Canada, le Développement économique communautaire (DEC) s'intéresse à des objectifs économiques mais aussi sociaux, culturels et écologiques et compte 3 000 organisations. Celles-ci se présentent comme des instances de démocratie locale, permettant l'expression de la population, la prise en compte de leurs besoins et la proposition d'actions concrètes. Leur site Internet précise leur nature : « le DEC peut être défini comme des mesures prises par des acteurs locaux pour créer des opportunités économiques et rehausser la qualité de l'environnement social de leur communauté sur une base durable et inclusive, particulièrement vis-à-vis de ceux qui sont les plus marginalisés. Il repose sur l'idée que les problèmes auxquels sont confrontées les communautés – sous-emploi, pauvreté, perte d'emploi, dégradation environnementale – ont besoin d'être traités sur une base holistique et participative »⁴². Cette participation est notamment mise en avant au travers des résultats de la première Corporation de Développement Économique Communautaire à Montréal (1984). Mise en place dans un quartier marqué par la désindustrialisation, une large amélioration des conditions de vie a été entreprise. La plupart des propositions portées par la mobilisation de la société civile sont aujourd'hui reconnues par les élus et ont permis d'instaurer un autre type de rapport politique. « C'est à travers ces laboratoires de l'innovation sociale que des réseaux horizontaux (entre secteur d'activités) et verticaux (entre niveaux de gouvernement) ont été structurés et ont donné naissance à des espaces publics hybrides à l'intérieur des institutions étatiques »⁴³ soutient Mendell.

⁴⁰ Mendell Marguerite, « L'Empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités », *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.63-85. DOI : 10.3166/ges.8.63-86, p.65.

⁴¹ Bacqué Marie-Hélène, « Empowerment et politiques urbaines aux Etats-Unis », p.107-124, *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.107-124. DOI : 10.3166/ges.8.107-124, p.108-109.

⁴² Mendell Marguerite, « L'Empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités », *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.63-85. DOI : 10.3166/ges.8.63-86, p.74.

⁴³ Ibid, p.83.

Encart 5 : Le budget participatif de Porto Alegre

En 1989, le Parti des travailleurs (avec à sa tête Olivio Dutra, élu à la mairie en 1988) et les associations de quartier réunies dans l'Union des associations de résidents de Porto Alegre (Uampa) crée un dispositif de contrôle du budget municipal : le budget participatif (*orçamento participativo*). Les citoyens des 17 régions de Porto Alegre sont alors amenés à participer à l'élaboration des grandes priorités d'investissement. Pour ce faire, des assemblées plénières régionales et thématiques sont organisées, ainsi que l'élection de représentants (un délégué pour 10 citoyens pour un an). Ceux-ci sont chargés de recueillir les besoins et les attentes des habitants et de les défendre au sein du forum d'arrondissement ou thématique*. Ouverts à l'ensemble de la population, ces forums se réunissent de façon hebdomadaire. En plus des délégués, quatre conseillers par région et par forum thématique sont élus. Ils transmettent alors les décisions du forum au Conseil du budget participatif, réunissant les conseillers de l'ensemble des arrondissements et des thématiques de la ville. La dernière étape est la validation du budget par la chambre des représentants de Porto Alegre. Même si elle n'est pas tenue d'appliquer les orientations d'investissements proposées, elle a donné suite à la majeure partie des demandes.

Compte tenu de la participation et des résultats obtenus, l'OP est souvent pris en exemple. A ces débuts en 1990 on comptait 976 participants et 18.583 en 2001. L'amélioration des conditions d'habitat a suivi ce mouvement : « *en 1989, 70 % des habitants vivaient dans des quartiers reliés au réseau d'égouts ; en 2004, la proportion atteignait 84,3 %. De 1989 à 2004, environ cinquante-trois mille familles ont bénéficié de la régularisation des titres de propriété foncière et de la construction de nouvelles habitations.* » (Langelier, 2011).

Des questions se posent toutefois aujourd'hui quant à l'évolution de ce dispositif. La participation a baissé (15.000 participants en 2011) et certains parlent de clientélisme, comme Simon Langelier. Le nouveau parti municipal dirigé par José Fogaça depuis 2004, qui a diminué la part du budget municipal consacré à l'OP (de 10% à 4,1%) est accusé de privilégier ses intérêts : « *en 2008, 60 % des sympathisants de la coalition gouvernementale estiment que leurs principales demandes ont été entendues, contre 12 % des sympathisants de l'ancienne coalition du Front populaire.* » (Langelier, 2011). La coupe du monde de football approchant (2014), des travaux devront être entrepris, entraînant parfois le déplacement de certaines populations. Certains habitants craignent de subir le même sort que ceux de la *vila Chocolatao* qui furent déplacés contre leur gré dans la région de Leste. Même si les conditions sanitaires étaient meilleures, ceux-ci se retrouvèrent loin de tout et notamment du travail. Notons enfin que ces décisions de déplacement sont prises hors de l'OP, excluant toute possibilité de rapport de force, même si elles sont validées par le COP où siègent des sympathisants du pouvoir en place.

* « *Il existe six forums thématiques : organisation de la ville et développement urbain ; circulation et transport ; santé et assistance sociale ; éducation, sports et loisirs ; culture ; développement économique, questions fiscales et tourisme.* »

Les expériences de budgets participatifs sont aussi valorisées sur ce plan, accordant une réelle place aux habitants dans les processus décisionnels. Le programme Allemand des *Soziale Stadt* (villes sociales) ou encore le programme britannique *New deal for communities* mettent en avant des opérations réussies de budget participatif. L'exemple le plus connu est celui de Porto Alegre amorcé dans les années 1989-1990. Même s'il montre aujourd'hui certains signes de faiblesse (encart 5), il reste aujourd'hui une référence dans ce type de démarche. En France, ces budgets n'en sont encore qu'au stade des propositions. Une forme d'*empowerment* s'attachant à la dimension économique pourrait être celle de la pratique de l'économie solidaire. Cherchant à « *démocratiser l'économie à*

partir d'engagements citoyens »⁴⁴, et à instaurer des rapports plus égalitaires face au marché libre, celle-ci concerne essentiellement la mise en place de services, passant par des méthodes participatives, alliant les idées d'intégration et de solidarité.

L'*empowerment* est donc une notion aux multiples facettes. Sa substance dépend à la fois du contexte et des acteurs qui le mettent en pratique. La compréhension de son étendue demande un travail approfondi sur des questions aussi variées que sont la responsabilisation des individus, le processus d'apprentissage, la légitimité de l'État, la notion de pouvoir, etc. Pour rendre compte le plus clairement possible de ses ressorts, nous retiendrons que l'*empowerment* s'articule selon plusieurs dimensions qui peuvent à la fois être contradictoires ou complémentaires. Il peut prendre une forme individuelle ou collective, ascendante ou descendante. Cela peut être un processus tendant à l'autonomisation de l'individu ou à la participation des individus à l'élaboration des décisions. Enfin son statut peut, soit être institué par l'État, soit se présenter en tant qu'acteur aux côtés de l'État, ou soit contre l'État en tant que contre-pouvoir.

⁴⁴ Laville et Cattani, 2005, in Scolaro Julien, « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'*empowerment* en France », *Géographie, économie, société*, 2006/1 vol.8, p.87-106. DOI : 10.3166/ges.8.87-106, p.89.

II- Applications concrètes de l'empowerment

Dans le cadre de cette étude relative à l'empowerment, deux cas pratiques seront étudiés. S'ils sont tous les deux des exemples de mobilisation ascendante, le premier est une forme d'empowerment ascendant collectif illustrée par l'association grenobloise ECHO tandis que le second est celui de l'association de La Barque qui est, quant à lui, une forme d'empowerment ascendant individuel.

A- L'expérimentation des méthodes du *community organizing*

1) Définition du *community organizing*

Le *community organizing* se définit succinctement comme un mode d'intervention fondé sur la mobilisation d'habitants d'une ville ou d'un quartier, afin que des organisateurs agissent avec eux pour résoudre des problèmes locaux qu'ils auront eux-mêmes identifiés.

L'écrivain et sociologue américain Saul Alinsky est un éminent contestataire du système capitaliste. Aider les personnes les plus démunies à améliorer leurs conditions de vie peut contribuer à lutter contre le capitalisme. Après avoir tenu le rôle d'observateur pendant plus d'une dizaine d'années, il décide de mettre en œuvre les idées qui ont germé chez lui. En 1939, il décide de s'installer dans le quartier le plus pauvre de Chicago (Back of the Yards), et expérimente ce qu'il dénommera le *community organizing*.

L'emploi de cette méthode fera l'objet d'une étude dans son ouvrage *Rules for Radicals*, paru en 1971. En tant que militant, il s'adresse aux « *jeunes révolutionnaires* »⁴⁵ dans un contexte où les luttes étudiantes et les mouvements civiques se multiplient. Alinsky propose d'expérimenter cette méthode à travers cinq phases.

Il convient dans un premier temps d'observer l'espace dans lequel l'expérience de *community organizing* se met en place. Il faut s'intégrer progressivement à la vie de cet espace, aller à la rencontre de ses habitants. Alinsky, d'après sa propre expérience menée à Chicago, considère même qu'il faut vivre dans cet espace pour le comprendre. Cela nécessite donc de prendre un logement et de rechercher du travail dans ce quartier pour s'intégrer parfaitement. Cette immersion permet à l'*organizer* de mieux comprendre les principales difficultés vécues par les locaux.

⁴⁵ « La Méthode Alinsky », p.24-33, In *La Traverse#1*, été 2010, p.24.

Après avoir identifié les problèmes de l'espace dans lequel il observe et il côtoie les habitants, l'*organizer* doit organiser une phase d'expression des individus afin que ceux-ci réalisent que leurs préoccupations individuelles peuvent en réalité relever d'un intérêt commun. Alinsky recommande que cette phase d'expression soit rapidement accompagnée d'actions afin que la mobilisation des individus ne s'essouffle pas. Cela conduit à la troisième étape qui est davantage une phase d'adhésion des habitants : il s'agit de mener une action relativement simple, laquelle se soldera par un succès. L'objectif est que les habitants se rendent compte qu'ils disposent d'un pouvoir et qu'ils peuvent mener des actions qui aboutiront à un résultat positif.

Dans un quatrième temps, il faut organiser la mobilisation : cela va consister à choisir les revendications qui peuvent aboutir et qui répondent à un intérêt collectif, il s'agit de mettre en œuvre des stratégies non-violentes qui surprendront les décideurs et les feront réagir. Leur réaction doit permettre un temps de discussion et de négociation, si cette dernière est possible. Alinsky insistait fortement sur la notion d'humour comme moyen de faire aboutir les revendications des habitants.

Enfin, Alinsky considère, dans son ouvrage *Rules for Radicals*, que le bon *organizer* est celui qui sait se rendre dispensable, en ce sens que le groupe d'habitants mobilisés ait suffisamment d'autonomie pour s'autogérer. L'*organizer* aura su utiliser le conflit comme source d'*empowerment*.

2) L'association ECHO

Fondée en juillet 2010, l'association Espace des Communautés et des Habitants Organisés, dite ECHO, se donne pour objectif d'expérimenter les méthodes du *community organizing* dans la ville de Grenoble. Cette association se compose à l'origine de huit membres désireux d'aider les habitants du quartier de La Villeneuve à Grenoble en leur redonnant les moyens de lutter contre les injustices auxquelles ils sont confrontés.

En préalable à leur projet, les membres d'ECHO vont s'inspirer des travaux réalisés par l'association londonienne *London Citizens* qui a elle-même appliqué les travaux de Saul Alinsky. Elle réunit des organisations culturelles, des parents d'école, des étudiants, etc. Créée en 1996, *London Citizens* fait participer des habitants, une diversité de citoyens et surtout les personnes défavorisées, à des campagnes dans différents domaines comme le logement, l'emploi, la pauvreté, la sécurité, l'environnement et l'immigration. L'association *London Citizens* agit sur la base de la mobilisation. La docteure en Sciences politiques, Hélène Balazard, distingue « *trois fonctions interdépendantes de*

London Citizens : construire une large alliance contrôlée démocratiquement par ses membres, ce qui consiste à recruter des nouveaux membres et tisser des relations entre ces membres, développer le leadership par la formation et le soutien aux membres lors de leurs participation à des réunions, assemblées et actions collectives, et animer des campagnes pour défendre l'intérêt des membres»⁴⁶.

Après une vingtaine d'années d'activité, *London Citizens* est maintenant reconnue comme un acteur important de la gouvernance de la ville et du pays. Cette association a su s'imposer comme une technique d'organisation de la société civile pour compenser le désengagement des pouvoirs publics en matière de sécurité, de logement et de développement économique. Le nombre de personnes que *London Citizens* mobilise est aujourd'hui si important que l'actuel maire de Londres, Boris Johnson, se déplace aux assemblées de l'organisation londonienne qui lui soumet directement les points sur lesquels il doit s'engager pour l'année à venir. De même, David Cameron, actuel Premier ministre du Royaume-Uni, promeut le *community organizing* comme une technique de mobilisation des citoyens.

Si *Rules for Radicals* d'Alinsky leur a permis d'acquérir la théorie, la pratique a quant à elle en partie été acquise par les membres d'ECHO après une période d'observation à *London Citizens*. Cette base acquise, le territoire choisi a été celui de Grenoble pour deux raisons : d'une part, certains des organisateurs résidents sur Grenoble n'avaient pas la possibilité d'être mobile pour raisons personnelles. D'autre part, les membres d'ECHO souhaitaient que pour une première expérimentation de *community organizing* en France, la ville visée soit de taille moyenne. L'intérêt était d'obtenir des résultats rapidement afin de déterminer si l'expérience pouvait être lancée ailleurs. En effet, il convient de concéder que mettre en place un tel projet dans la capitale comme l'a fait *London Citizens* aurait pris des années avant d'obtenir des résultats probants or ce n'était pas le vœu des organisateurs, aussi, leur choix s'est porté sur la ville de Grenoble comme « *laboratoire social* ».

Les membres d'ECHO avaient pour objectif de construire en 24 mois une alliance citoyenne. Il s'agissait de mettre en place des « *campagnes et des actions collectives non violentes pour permettre aux citoyens organisés de devenir une force de proposition et de négociation incontournable face aux pouvoirs institutionnels et économiques de ce territoire* »⁴⁷.

Pour parvenir à un tel objectif, les membres d'ECHO ont dû procéder par étapes.

⁴⁶ Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing », 2013, p.88.*

⁴⁷ Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing », 2013, p.71.*

Le début de l'expérience de *community organizing* a débuté par une immersion des organisateurs dans le quartier réputé « difficile » de La Villeneuve, classé en zone de sécurité prioritaire, et également connu pour les affrontements de jeunes du quartier avec les forces de l'ordre de juillet 2010 ayant fait intervenir près de 300 policiers et isoler le quartier du reste de Grenoble durant plusieurs jours.



Vue aérienne du quartier de La Villeneuve à Grenoble
(Source : www.grenoble.fr)

Malgré les nombreux espaces verts qui attirent l'œil au premier abord, ce quartier se caractérise par une forte densité urbaine. L'imbrication du bâti crée une rupture vis-à-vis du reste de la ville visible à l'arrière-plan.

Cette immersion des organisateurs était dite longue dans la mesure où il s'agissait de « rentrer en douceur dans un territoire »⁴⁸ plutôt qu'une immersion opérationnelle. L'intérêt était de permettre aux organisateurs de disposer de suffisamment de temps pour observer la vie du quartier, de s'en imprégner. Il s'agit au début de cette première phase de se poster comme observateur.

« L'immersion dans un quartier, c'est découvrir la vie quotidienne des habitants : le marché, l'école, l'église, la poste, le pôle emploi, le centre social, les espaces publics et les lieux de loisirs : les places, parcs, terrain de boule, de foot. L'identité des lieux est marquée par le public. »

(Source : Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing »*, 2013, p.13.)

Il s'agit ensuite d'aller à la rencontre des habitants. L'organisateur doit engager des discussions, écouter et observer. A travers ces premiers échanges, il doit être en mesure de détecter les difficultés que connaissent les habitants afin de pouvoir rapidement en identifier les causes et d'envisager des solutions. En parallèle à ce travail d'analyse avec les habitants, l'organisateur doit « repérer des appuis locaux possibles en se rapprochant des organisations et des personnes-clés du quartier : églises, clubs, syndicats, responsables de communautés, etc. »⁴⁹, il doit analyser les réseaux dont il pourra disposer pour procéder à la mobilisation des habitants.

⁴⁸ Ibid, p.9.

⁴⁹ « La Méthode Alinsky », p.24-33, In *La Traverse*#1, été 2010, p.27.

Cette phase d'immersion du *community organizing* est longue car elle nécessite d'établir des liens relativement solides avec les habitants afin qu'ils soient suffisamment en confiance pour faire part de leurs difficultés.

Dans un deuxième temps, il s'agit de procéder à la détection des « *leaders* ». Si ce terme est général, ECHO considère qu'il convient de distinguer le « *leader chef-charismatique* » du leader « *démocratique-relationnel* »⁵⁰. Seul le second intéresse les organisateurs pour la conduite de la mobilisation des individus, celui-ci étant vu par l'association comme une personne « *en colère* » envers une injustice et qui souhaite y réagir et non pas comme l'individu admiré par les autres et capable de s'exprimer en public. Le leader a au moins un intérêt à vouloir agir. Celui-ci est mis en exergue grâce à des entretiens organisateurs-leaders. Ce sont les « *tête-à-tête* ».

« Notre vécu est ponctué d'histoires chargées d'émotions qui sont universelles. Les partager nous permet de comprendre les raisons de notre engagement et de raviver les colères fondatrices. A un moment ou un autre, ces émotions nous ont poussés à agir à un et légitiment nos actions encore aujourd'hui. Ces émotions partagées renforce la confiance et fonde la relation. »

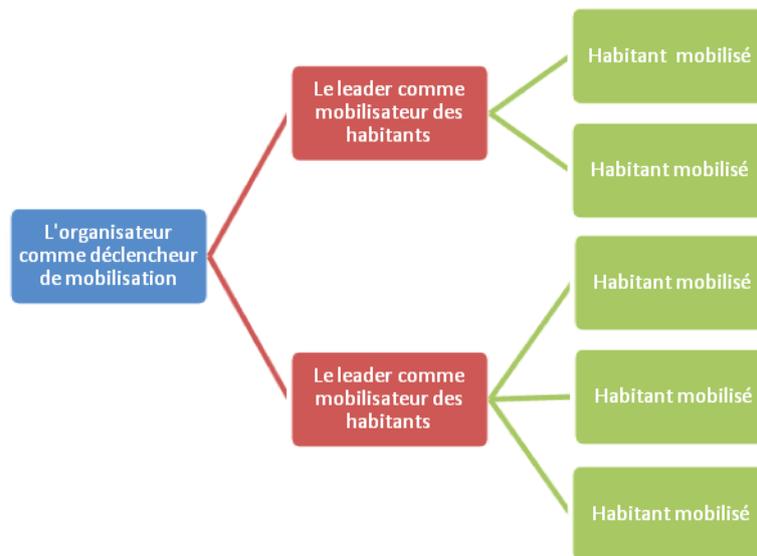
(Source : Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing », 2013, p.31.*)

Les tête-à-tête permettent de fédérer les leaders potentiels au projet fixé. Il s'agit en effet de mettre en avant l'intérêt de la personne à agir. A contrario, on peut penser que la personne qui n'a pas d'intérêt à agir n'agira pas. Il se peut que cet intérêt personnel soit partagé avec d'autres, il devient alors la base d'un intérêt collectif. C'est aussi le support du projet d'ECHO : « *Notre ambition était de mettre en lien des leaders ayant des colères communes pour construire un collectif à même de porter les revendications et les actions pour faire changer les choses* »⁵¹.

Au-delà de la détection de son potentiel de leader, il est nécessaire que cette personne dispose d'un réseau pour être en mesure de mobiliser les personnes sur une difficulté qu'elles connaissent. La détection des leaders permet la mise en œuvre d'une mobilisation en cascade.

⁵⁰ Entretien téléphonique avec un organisateur d'Alliance Citoyenne, 18 mars 2013.

⁵¹ Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing », 2013, p.35.*



La mobilisation en cascade (Source : groupe M2)

Cette forme de mobilisation consiste en ce que l'organisateur détecte les leaders potentiels dans un premier temps. Puis, grâce au réseau dont il dispose déjà, ce leader est capable d'identifier les difficultés des individus qu'il côtoie et de les amener à faire de la mobilisation un intérêt individuel pour eux, dans la mesure où elle leur permettra de favoriser la résolution des difficultés qu'ils connaissent.

Une fois les différents leaders repérés, il est important de procéder à une « formation » afin de développer leur leadership. Cette formation est assurée par les organisateurs. Celle-ci tendra à développer les qualités et les capacités des leaders « *charismatiques-relationnels* » et à leur faire acquérir des outils d'organisation et de stratégie. La formation des leaders joue un rôle primordial en ce qu'elle permet aux leaders d'apprendre à se connaître entre eux et aussi en ce qu'elle consiste à « *rendre le leader dispensable* »⁵². Il s'agit ici de favoriser une prise d'autonomie rapide du groupe mobilisé en amenant un retrait progressif des organisateurs. Cette formation consiste aussi à donner aux leaders détectés les capacités de faire émerger d'autres leaders. Faire émerger d'autres leaders par les leaders permet à la mobilisation de s'inscrire dans la durée, dans l'hypothèse où un leader ne pourrait plus assurer cette fonction. Elle permet aussi de jouer un rôle préventif : « *Le leadership est un art extrêmement difficile à manier. C'est ce qui amène certains leaders à devenir autoritaire. Pour éviter cette dérive, nous avons été vigilants à faire émerger en permanence d'autres leaders au sein du groupe* »⁵³.

Dans un troisième temps, il s'agit d'organiser l'action. Cette phase du *community organizing* s'amorce par la mise en place de « *campagnes citoyennes* ». A cet égard, trois critères ont été

⁵² Entretien téléphonique avec un organisateur d'Alliance Citoyenne, 18 mars 2013.

⁵³ Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing », 2013, p.23.*

dégagés, il s'agit d'abord de s'assurer que la dynamique de la campagne sera suffisamment forte pour être pertinente, il faut donc constater un « *potentiel rassembleur* » éloquent. La campagne mise en œuvre doit être à même de rassembler des intérêts individuels et de les réunir autour d'un intérêt collectif, et non de représenter une faible partie des personnes qui se sont exprimées. Le deuxième critère consiste à cibler une problématique qui puisse être résolue : le décideur contre lequel s'élève la campagne doit être accessible pour que les contestations émises soient entendues. Il est effectivement difficile pour une poignée d'habitants de protester auprès des hautes sphères publiques en espérant que leurs problèmes soient résolus. D'autant plus que l'objet de l'association n'est pas celui-ci : il vise à permettre aux individus d'être en mesure de faire entendre leurs contestations auprès des décideurs. Le troisième critère détermine la nature du conflit pour savoir si la campagne entreprise est appropriée. Toujours dans le souci de permettre aux individus de s'exprimer auprès des décideurs, le conflit doit avoir « une nature institutionnelle » et ne viser que des responsables d'institutions et d'entreprises. Ces campagnes permettent une transition de l'expression individuelle à une forme d'organisation collective. Pour faire émerger ces campagnes citoyennes, ECHO a souhaité procéder à une assemblée de leaders, lesquels ont fixé les orientations collectives.

« Cette première rencontre a été le point de départ des campagnes. Dès lors, nous avons commencé à nous revoir pour construire la stratégie et la mobilisation. Ce soir là, nous avons posé les bases de la campagne : faire connaissance, partager autour de l'intérêt commun, identifier l'adversaire, commencer à entrevoir une cible à viser. La coalition a démarré. »

(Source : Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing »*, 2013, p.43)

La question de la légitimité à agir s'est posée pour l'individu : « *pour accepter d'être le caillou dans la chaussure du décideur, les personnes ont eu besoin de se sentir légitimes. Être nombreux à revendiquer une même chose en construisant une stratégie collective créé ce sentiment de légitimité et l'espoir de la réussite* »⁵⁴. La mise en œuvre de ces campagnes a permis aux individus une autonomisation : à cette étape, ils ont pris en charge les revendications contre lesquelles ils agissaient. La mobilisation des individus autour d'intérêts collectifs a permis qu'ils s'émancipent de l'association ECHO. Les actions menées par les individus doivent permettre au décideur de réagir. Elles ne doivent pas fermer les moyens d'action dont il dispose, au contraire, il faut que le contestataire l'amène à la solution qu'il recherche en laissant le dialogue ouvert. L'objectif est de

⁵⁴ Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing »*, 2013, p.45.

contraindre les décideurs à la négociation. Cette dernière vient compléter l'action étant en elle-même insuffisante.

« Le leadership en acte

« Abdel impliqué dans la campagne pour les équipements publics est allé voir la directrice d'une petite salle de spectacle pour chercher des informations sur la fréquentation de ce lieu. Il s'aperçoit que les habitants du quartier sont écartés de l'utilisation de la salle. En colère de ce qu'il vient de découvrir, il explique cela à la réunion stratégique suivante. Le groupe décidera de lancer la première étape de la campagne envers ce lieu ». »

(Source : Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing », 2013, p.51.*)

Au cours des deux années d'expérimentation de *community organizing* menées par ECHO, la mise en œuvre des campagnes a permis de mener des actions et de renforcer le rassemblement des habitants qui, ensemble, ont formé l'Alliance Citoyenne.

L'Alliance Citoyenne s'appuie sur des communautés pour construire sa dynamique bien qu'en France, cela ne soit pas politiquement correct. Ce modèle a en effet du mal à s'imposer car il vient heurter les idéaux républicains. Pourtant, c'est ce lien communautaire qui donne du sens à l'Alliance Citoyenne : il a démontré la capacité des sans-pouvoirs à se rassembler autour d'intérêts communs alors qu'ils sont marqués par des différences culturelles ou même religieuses.

Aujourd'hui, l'association ECHO s'est dissoute après avoir atteint son objectif de créer une alliance citoyenne. Ses membres sont toujours organisateurs mais le sont désormais au sein de l'Alliance Citoyenne. Cette dernière exprime le souhait de conserver son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et ne souhaite donc pas obtenir de financements publics : « *l'indépendance a un prix* »⁵⁵. La mobilisation des citoyens n'est pas en perte de vitesse, de nombreuses actions sont prévues pour l'avenir et les organisateurs se disent toujours motivés par leur métier⁵⁶. Alliance Citoyenne comprend actuellement trente associations et collectifs d'habitants, un conseil d'administration composé de treize membres issus de ces divers collectifs et associations et des organisateurs. Une volonté de mixité sociale plus prononcée au sein des organisateurs a été émise : « *la diversité rend plus fort parce qu'elle permet de représenter un plus grand nombre et d'être plus légitimes à revendiquer un changement. La diversité est aussi un moyen de créer des ponts entre les différences culturelles. Ne pas s'appuyer sur la diversité, ce n'est pas faire du community organizing mais du lobbying* »⁵⁷.

⁵⁵ Entretien téléphonique avec un organisateur d'Alliance Citoyenne, 18 mars 2013.

⁵⁶ Entretien téléphonique avec un organisateur d'Alliance Citoyenne, 18 mars 2013.

⁵⁷ Entretien téléphonique avec un organisateur d'Alliance Citoyenne, 18 mars 2013.

B- Un exemple ascendant individuel : La Barque

Après avoir présenté un cas d'*empowerment* ascendant collectif, il est intéressant d'étudier le cas d'une action ascendante individuelle. Pour cela, l'exemple de l'association La Barque a été retenu. Cette association loi 1901 a été créée en 1992 dans la commune de Naintré, dans la Vienne, qui compte un peu moins de 6000 habitants. Dès le début, la maison qui accueille l'association a été voulue comme un lieu d'accueil pour les personnes en difficulté. Le fait que La Barque possède ses propres locaux lui donne une certaine liberté. En 2004, la structure est reprise par Gérard Baranger et son épouse. Ce retraité qui a beaucoup travaillé dans l'éducation populaire et le développement local souhaite développer cet aspect dans l'association grâce à son expérience professionnelle dans le domaine, tout en conservant le rôle d'accueil, de refuge qu'elle offre pour les personnes qui le souhaitent. Elle est actuellement présidée par Marie-Noëlle Baranger et compte 130 adhérents. Le nombre de bénévoles/bénéficiaires est situé entre 40 et 50. Son conseil d'administration compte une vingtaine de personnes. Elle a pour but de « *rendre effective la solidarité, l'entraide et accueillir, pour un temps limité, des personnes en difficulté sociale, personnelle ou professionnelle* » (selon l'article 2 des statuts). Son secteur géographique se concentre autour de la commune de Naintré et dans les communes proches, autour de la communauté d'agglomération de Châtelleraut. L'objectif est de travailler pour développer le milieu rural environnant. Ainsi, ses actions se regroupent autour de trois objectifs principaux.

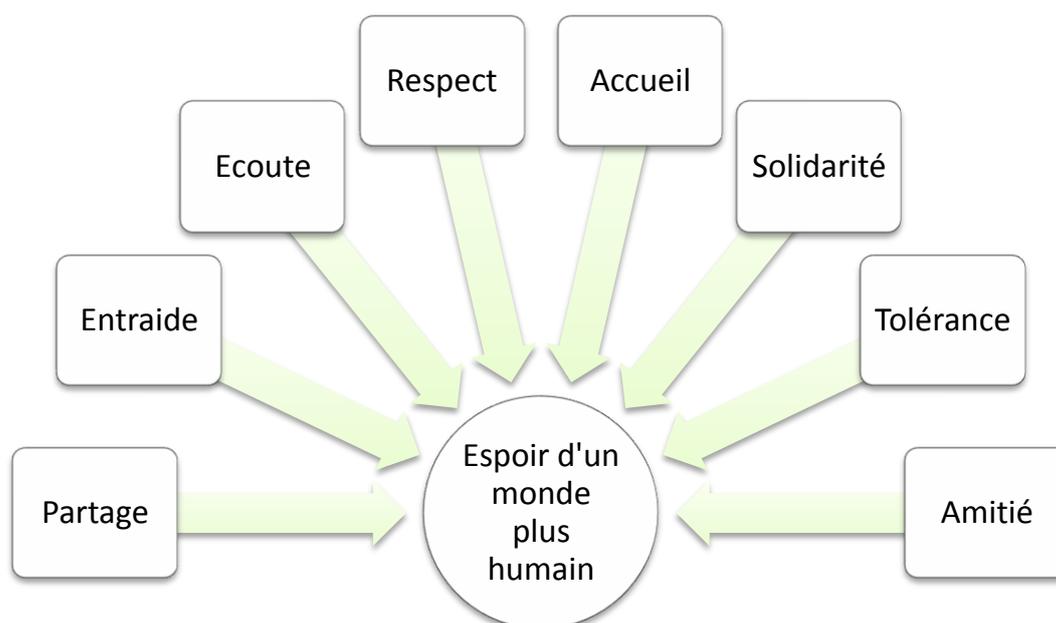
Tout d'abord, l'accueil de personnes se trouvant en difficulté soit sociale, économique ou en rupture avec la société. L'association leur permet de sortir de leur isolement, de rencontrer d'autres personnes et ainsi de se connecter à la société. Ces rencontres peuvent se faire autour de groupes de personnes qui, pour agir, organisent des ateliers, mais aussi des activités ouvertes vers les non-adhérents. La Barque est également un lieu d'accueil pour les personnes de passage et souhaitant trouver un endroit où dormir pour quelques nuits. Sont notamment ciblés les marcheurs en route pour le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, mais aussi des jeunes en stage ou en période d'essai. L'année passée, plus de 1500 personnes sont passées par La Barque.

Le deuxième objectif de l'association est de développer l'entraide entre les adhérents en particulier grâce à l'échange de techniques, de savoir-faire. Cela passe par les ateliers organisés et animés par des personnes seules ou des groupes qui peuvent partager leurs expériences.

Enfin, la solidarité est le socle du dernier objectif de La Barque. Des bénévoles sont présents afin de soutenir et d'écouter les personnes en difficulté. Ces personnes sont aussi accueillies lors d'un repas mensuel.

Des nombreuses personnes se retrouvent en rupture sociale à cause, entre autres, de leur histoire personnelle. Ces personnes représentent « *le tiers-monde du rural* »⁵⁸, elles ne font pas de bruit et ne peuvent être entendues. Pour cela l'association aide à insérer les « *cabossés de la vie* » en créant des liens.

Les principes de l'association sont exprimés dans le schéma suivant. Ils ont tous pour point commun d'être centrés sur des aspects humains. On retrouve cette volonté à travers la phrase suivante, présente sur leur site internet : « *faire ensemble, c'est agir avec tous ceux qui veulent comme nous construire un monde plus juste, plus solidaire, plus humain* ».



Source : <http://www.labarque-naintre.org>

Concrètement, des ateliers sont organisés de façon quotidienne. Les ateliers créatifs permettent, de façon individuelle ou collective, d'effectuer de petits travaux manuels tels que de la peinture, de la couture, du tricot, de la broderie. Ces ateliers sont des outils pour permettre l'échange, pour prouver aux participants qu'ils peuvent produire, construire des objets. C'est en quelque sorte un moyen de redonner confiance aux personnes sans activité.

La santé et le bien-être des personnes sont également importants, des réunions offrent la possibilité de parler, de poser des questions de santé que ces personnes n'oseraient pas poser à d'autres interlocuteurs ou à des professionnels. Les changements dus au vieillissement sont abordés. Dans la continuité de cette dynamique, des bilans de santé complets sont proposés aux adhérents volontaires.

⁵⁸ Entretien réalisé avec Gérard Baranger le 23 mars 2013.

Pour les enfants de 6 à 15 ans, des cours de musique sont dispensés le mercredi. Les deux instruments enseignés sont la flûte et le piano. Face au succès de ce cours, il est ouvert depuis l'année passée aux adultes.



Atelier d'entretien de la barque dans le jardin de l'association

(Source : <http://www.labarque-naintre.org>)

Pour initier les bénévoles aux travaux manuels en extérieur, un atelier mensuel est centré sur l'entretien de la maison accueillant l'association. Ce travail collaboratif permet d'entretenir les parties communes de la maison mais aussi les extérieurs. Cela permet de s'initier au bricolage mais aussi au jardinage.

Enfin, des sorties découvertes sont organisées.

En plus de ces ateliers réguliers, des activités plus ponctuelles sont proposées. Tous les mois un repas solidaire est préparé. Celui-ci permet de rassembler des personnes venant d'horizons différents, encourageant l'échange mais aussi de créer des partenariats. En effet, lors de ces repas sont invités des élus, des techniciens, des responsables d'autres associations, des amis, mais aussi des habitants de la commune et des environs. Ces repas sont l'occasion de mettre en avant et de soutenir une autre association, qui lutte pour une cause humanitaire. Cela a été le cas avec l'association Menvole'toi qui a redonné à sa manière du pouvoir d'agir au Burkina Faso grâce à « *un atelier de menuiserie au Burkina Faso qui fonctionne grâce aux talents de jeunes sourds et muets, rejetés par la société et qui ainsi retrouveront leur place par l'apprentissage d'un métier* ». Ces partenariats existent depuis 4 ans. Ils ont également permis de fournir des ordinateurs à une école au Maroc en 2011, après avoir soutenu des associations engagées en Colombie et en Inde.

La Barque développe des partenariats lui permettant de varier d'autant plus ses activités et de viser un public plus large. Depuis l'année dernière, une collaboration a vu le jour avec la troupe de théâtre « La Ribambelle » originaire de Colombiers, commune limitrophe à Naintré. Forte du succès

de l'année dernière, l'expérience va être renouvelée les 13 et 14 avril 2013 autour d'une nouvelle pièce. Plus de 700 personnes sont attendues. Ces spectacles sont l'occasion d'un mélange générationnel et social et d'offrir une sortie culturelle à des personnes qui n'iraient pas d'elles-mêmes.

« Le 30 mars 2012, à Naintré, La Barque et le théâtre « la Ribambelle » de Colombiers ont regroupé leurs compétences pour proposer aux habitants de venir participer à une soirée théâtrale près de chez eux, à la salle des fêtes. La pièce proposée était « stationnement alterné » de Ray Cooney. Une soirée conviviale, entre amis, entre voisins, entre membres d'associations, de groupes... A partir de 20 personnes regroupées, un tarif préférentiel leur était accordé. Plus de 400 personnes se sont retrouvées dans la salle René Sauvion à Naintré. Elles venaient d'horizons sociaux différents, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, elles ont partagé un même spectacle. Un grand moment de détente, de bonne humeur, d'échanges... grâce à tous ceux qui sont venus avec leur famille, leurs amis. Cette soirée a réussi à dépasser nos pronostics. Cette forme d'animation locale a rencontré l'adhésion des naintréens. »⁵⁹

L'association est également investie auprès des jeunes en difficulté en encadrant les enfants lors de la sortie annuelle organisée par le secours populaire. Cela permet à des enfants défavorisés de pouvoir partir en vacances. Par la même occasion, un repas est offert aux enfants.

La Barque soigne son image et sa communication. Elle essaye d'avoir une visibilité dans la presse locale. De plus, un livre a été publié pour les 15 ans de l'association, pour garder une trace de cette « aventure solidaire ». A l'occasion des 20 ans de l'association, un journal a été publié à 500 exemplaires. Des journées portes ouvertes ont également été faites en 2011. Aujourd'hui, l'association subsiste grâce à des subventions publiques, à hauteur de 60% de son budget, mais aussi grâce aux cotisations de ses adhérents, aux personnes de passage qui y résident ainsi que par l'organisation d'événements privés. Un barnum est installé sur la propriété de l'association ce qui permet notamment d'accueillir des mariages ou des repas de famille. L'adhésion de base est de 4€ par an. Quelques euros symboliques sont demandés pour la participation aux ateliers. La Barque emploie deux salariés mais valorise le bénévolat.

Afin d'avoir des objectifs clairs, La Barque suit des axes de travail pour une période de trois ans, allant de 2012 à 2014. Leurs préoccupations sont donc tournées vers les « familles, des jeunes, des personnes seules, notamment sur l'emploi, le logement et leurs conditions de vie »⁶⁰. Ils souhaitent également développer leurs partenariats associatifs et institutionnels afin de trouver de l'aide et du soutien dans la réalisation de leurs projets. Pour réaliser ces objectifs, l'association a

⁵⁹ <http://www.labarque-naintre.org/activit%C3%A9s-en-partenariat/spectacles/>

⁶⁰ <http://www.labarque-naintre.org/>

signé une convention d'animation sociale avec des partenaires publics tels que des collectivités locales, communes et conseil général de la Vienne, la caisse d'allocation familiale et la MSA (mutualité sociale agricole). Elle détient également les agréments éducation populaire et d'intérêt général. Pour la période 2009-2011, l'objet de la convention « prestation d'animation locale » était de « *développer la capacité d'accueil* » de La Barque, « *développer un partenariat avec les acteurs du territoire* » et « *évaluer l'impact de l'action tant au plan quantitatif que qualitatif* ».

La Barque n'est pas un centre social traditionnel, mais agit plutôt en complément de ceux-ci. Elle permet de créer des conditions à la solidarité et de « *reconnaître que chaque être humain est capable d'apporter à la société* »⁶¹. Gérard Baranger souhaiterait que d'autres associations telles que La Barque voient le jour afin de créer un réseau d'entraide. En effet, l'association ne peut à elle toute seule se permettre d'accueillir trop de personnes, car les bénévoles souhaitent conserver une maison à taille humaine, au plus proche de ceux qui en ont besoin.

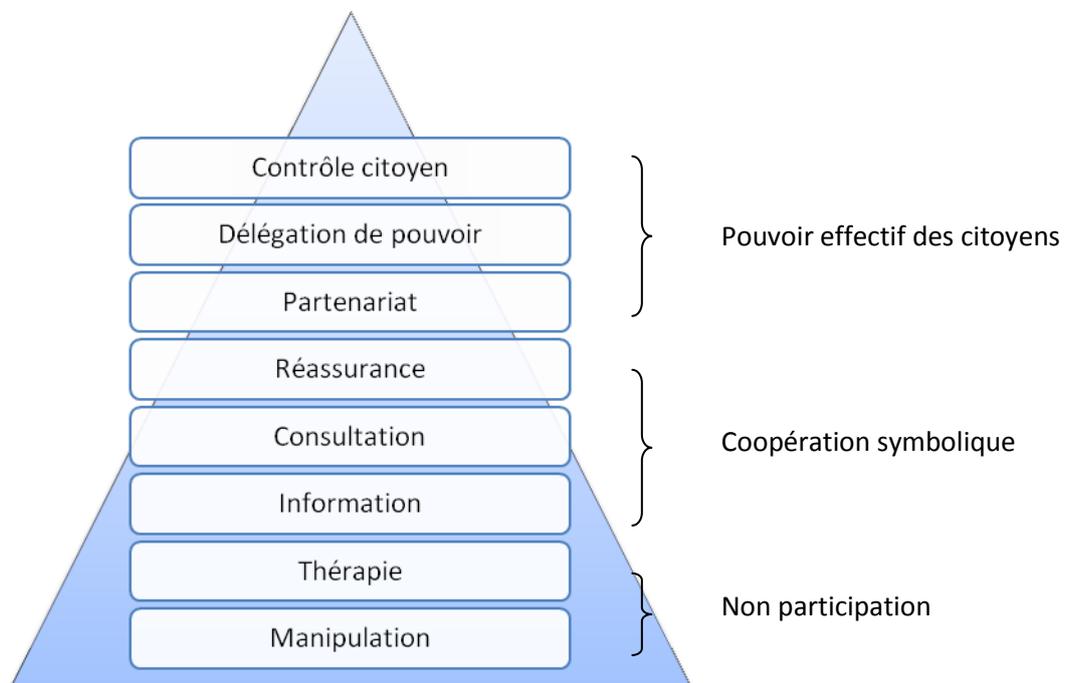
⁶¹ Entretien réalisé avec Gérard Baranger le 23 mars 2013.

III- Pistes de réflexion

Cette dernière partie va être l'occasion de mettre en perspective le travail de recherche effectué dans les deux premières parties. Les différents points abordés vont permettre de faire émerger des questionnements, des pistes de réflexion.

- **La démocratie participative, une notion à différents degrés ?**

Pour répondre à cette interrogation, les travaux de l'américaine Sherry Arnstein, ancienne conseillère au ministère du logement, ont servi de base de réflexion. Pour elle, la participation du citoyen est une « redistribution du pouvoir, qui permet aux citoyens privés de pouvoir, exclus des processus politique et économique, d'y être à l'avenir sciemment inclus »⁶². Pour autant, la redistribution des pouvoirs ne se fait pas de façon brutale et directe, mais plutôt de manière progressive. Elle distingue deux groupes opposés : les « puissants », qui détiennent le pouvoir et les « sans-pouvoir », citoyens subissant les décisions des puissants. Pour expliquer cela, elle a découpé les étapes de la participation citoyenne en 8 paliers qui mesurent « le pouvoir du citoyen et sa propension à déterminer la production finale ».



⁶² Sherry Arnstein, « Une échelle de participation citoyenne », Comité d'évaluation et de suivi de l'agence nationale de la rénovation urbaine, mars 2006.

Au plus bas de cette échelle se trouve la manipulation. Elle sert d'instrument de communication auprès des sans-pouvoir. Pour les puissants, les autres doivent écouter et apprendre. La thérapie se déroule par groupe d'habitants sans pouvoir dans le but de les « guérir » de leur pathologie, c'est-à-dire de la non-participation. Cette démarche est très critiquée par Sherry Arnstein car, pour elle, elle ne sert qu'à stigmatiser les individus et ne fait pas évoluer la possibilité de prise de pouvoir des participants. La manipulation et la thérapie sont donc regroupées dans la catégorie non participation.

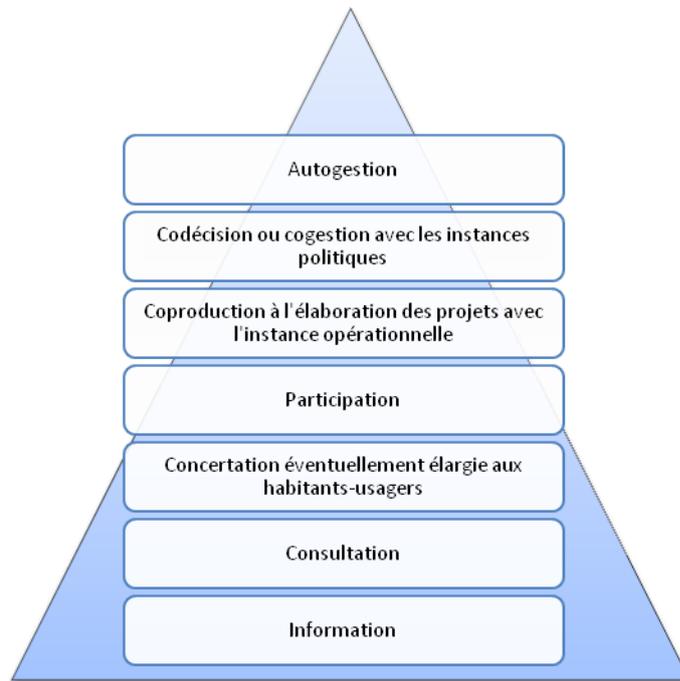
La troisième étape est celle de l'information. Les puissants informent les citoyens de leurs droits mais aussi de leurs responsabilités. Ces informations ne fonctionnent qu'à sens unique du haut vers le bas. La consultation marque le premier changement important. L'avis des sans pouvoir est demandé, sans pour autant avoir la garantie que cet avis sera par la suite pris en compte. Cela peut amener à la réassurance : un ou plusieurs citoyens sont invités à siéger lors de réunions des puissants afin de participer aux décisions. Cependant, l'étape de la réassurance a des limites. Même s'ils sont présents lors de ces réunions, du fait de leur position sociale, de leur éducation, ils peuvent être intentionnellement mis de côté et leur avis ne sera pas entendu. L'information, la consultation et la réassurance forment la « *coopération symbolique* » qui permet aux sans-pouvoir de se faire entendre des puissants.

Les trois dernières étapes illustrent le pouvoir effectif des citoyens. Le partenariat permet une distribution du pouvoir, les citoyens peuvent commencer à agir. Grâce à la délégation de pouvoir, les citoyens exercent une autorité dominante qui doit être négociée avec les détenteurs traditionnels du pouvoir. La dernière étape est le contrôle par les citoyens, qui peuvent piloter un programme ou une institution par eux-mêmes. Ils obtiennent la majorité des sièges de décideurs ou les pleins pouvoirs en termes de management.

De l'avis même de l'auteure, cette classification comporte des limites. Elle part du principe que les sans-pouvoir et les puissants forment des groupes homogènes. Elle justifie ce choix par le fait que « *dans la plupart des cas, les "sans pouvoir" perçoivent réellement les "puissants" comme un "système" monolithique, et les "puissants" voient vraiment les "sans pouvoir" comme l'amas indistinct de "ces gens-là" et comprennent mal les différences de classe et de caste qui les divise* »⁶³. Des blocages, des freins sont également présents tels que le racisme ou le blocage psychologique que signifie le partage des pouvoirs pour les puissants, mais aussi les difficultés organisationnelles que peuvent rencontrer les sans-pouvoir.

⁶³ Ibid

Afin de mettre en perspective cette classification, il est intéressant d'en étudier une autre. Cette seconde échelle est proposée par Pierre Diméglio et Jodelle Zetlaoui-Léger de l'institut d'urbanisme de Paris⁶⁴, et reprend le même principe que celle de Sherry Arnstein.



Cette classification suit le même schéma que la précédente. La distinction principale demeure dans le fait que la partie la plus basse de l'échelle, qui était la non-participation, n'est pas étudiée dans le cas présent. Le point de départ, que représente l'information, est déjà en soit une participation citoyenne. Les habitants-usagers doivent s'affirmer au fur et à mesure dans la démocratie participative en s'informant, puis en émettant des idées pour enfin être capable d'agir par eux-mêmes. Dans toute action de développement, se référer à ces classifications, même si elles présentent quelques failles, peut permettre d'effectuer un retour sur sa propre démarche et de l'améliorer au besoin.

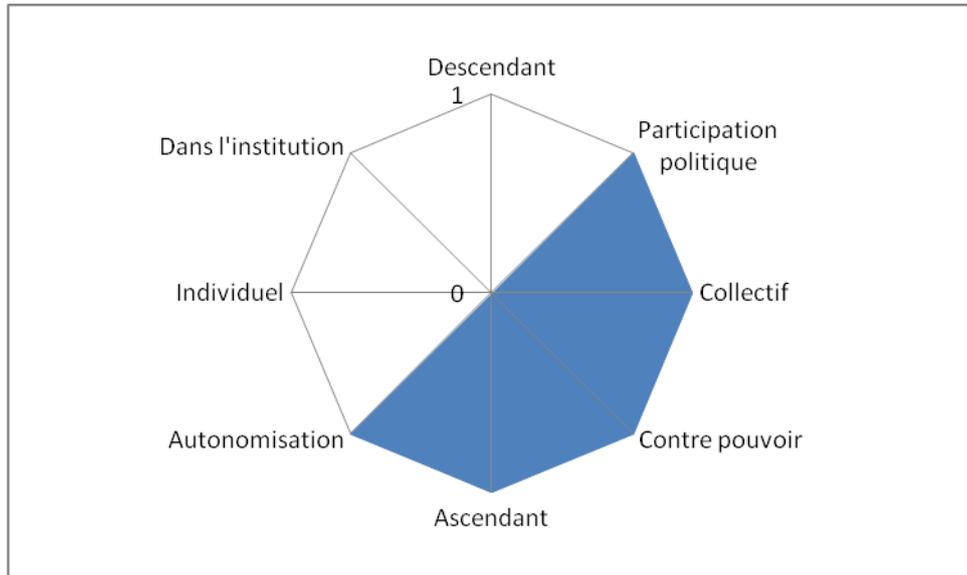
- **Comment prendre en compte la complexité des formes possibles de l'empowerment ?**

Pour clarifier et synthétiser les multiples facettes de l'empowerment, nous avons tenté de réaliser un schéma. Celui-ci s'organise sous la forme d'un axe en radar à huit branches basé sur quatre oppositions : descendant/ascendant, participation politique/autonomisation,

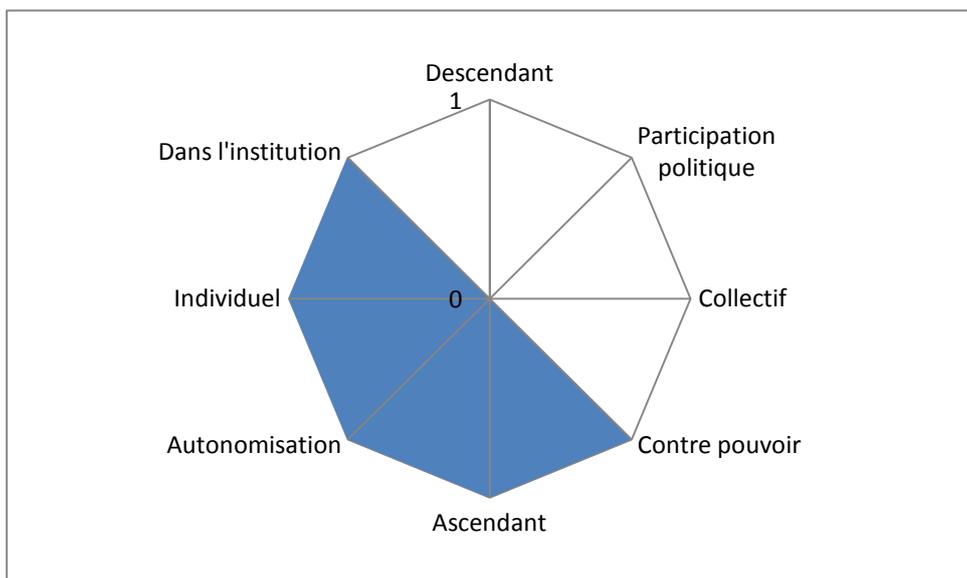
⁶⁴ Zetlaoui-Léger Jodelle, « L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques », in *Les Cahiers de La Cambre*, Architecture n°3, 2005, p.5.

individuel/collectif et contre-pouvoir/institutionnel. Pour expliquer sa lecture, nous allons l'utiliser avec les deux exemples fournis dans la deuxième partie.

Ce premier schéma représente l'association ECHO qui a servi de premier exemple. Comme expliqué dans la partie précédente, elle est basée sur un collectif ascendant qui a souhaité organiser un contre-pouvoir entraînant l'autonomisation des individus, mais participe aussi dans le domaine politique.



Le schéma ci-dessous illustre le cas de l'association La Barque. Elle a pour origine une volonté individuelle même si elle est aujourd'hui tournée vers du collectif. Son pouvoir d'agir est ascendant et orienté vers l'autonomisation des individus. Elle n'agit pas pour une institution ni dans un but politique, mais perçoit tout de même des subventions publiques.



Le regroupement des caractéristiques d'action d'ECHO et de La Barque vers le bas de ces radars mais aussi le fait que celles-ci forment un bloc lié, montrent la cohérence de ces structures et surtout leurs orientations. Une action descendante sera par exemple liée à l'institution et à la participation politique. On peut alors se demander si une action ascendante individuelle peut aboutir à une participation politique et pas seulement à une autonomisation des individus.

- **L'élément déclencheur à l'action individuelle ou collective a-t-il toujours pour origine un conflit ou une lutte ?**

La volonté d'agir par soi-même est souvent due au fait que les personnes n'ont pas trouvé de solutions à leurs problèmes dans des dispositifs déjà en place. Pour se faire entendre des pouvoirs publics mais aussi pour communiquer sur les problèmes et les difficultés qu'elles ont pu rencontrer, ces personnes peuvent rentrer en conflit, amorcer une lutte. La lutte peut prendre une forme violente ou pacifique, physique ou intellectuelle.

Le déclic à la volonté d'agir peut provenir d'une expérience personnelle négative ou positive assez marquante pour vouloir faire partager son vécu avec d'autres personnes. Cela peut être le cas par exemple pour des femmes battues, qui après avoir eu la force de s'en sortir, vont créer une association pour venir en aide à d'autres femmes dans la même situation. Ainsi, elles peuvent apporter un soutien psychologique mais aussi une aide pour trouver un logement provisoire ou encore une assistance juridique. Souvent, elles veulent offrir un service qu'elles n'avaient pas pu trouver lorsqu'elles ont voulu parler de leur situation. C'est notamment le cas de l'association de La Belle Echappée située à Cherbourg-Octeville.

La lutte peut également être déclenchée par un collectif. Par exemple, un groupement d'habitants qui refusent que des logements soient détruits ou qu'une nouvelle route ne traverse leur quartier. Former un collectif leur permet de se faire entendre et de lutter contre ces changements qu'on leur impose dans leur vie de quartier, leur vie quotidienne. Les personnes ont tendance à se mobiliser contre un événement qui les touche personnellement. Mais elles peuvent aussi agir pour améliorer leur environnement. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une lutte mais plutôt d'une revendication.

Certaines personnes pour se faire entendre, ont recours à des actes violents. Le déclenchement du printemps arabe en 2011 suite à l'immolation par le feu d'une personne en est l'exemple. Il n'a fallu qu'un acte isolé pour que des pays entiers se soulèvent contre les gouvernements en place.

Si une mobilisation ne naît pas obligatoirement sous la forme d'une lutte « contre » un phénomène subi, elle se crée tout du moins « en réaction à » un tel phénomène. Même si Edward T. Chambers (dans la lignée de Saul Alinsky) met en avant l'importance de la lutte « *There is no nice, polite way to get change* »⁶⁵, la question des mobilisations pour un but et non contre un phénomène ou un oppresseur mérite d'être étudiée.

- **La récupération des actions citoyennes**

La mise en œuvre d'actions citoyennes vient contredire l'existence de l'Etat-providence, d'après lequel les actions étatiques suffisent aux individus, suivant la mise en œuvre de politiques économiques et sociales. Ce concept est en souffrance face à l'instauration d'initiatives citoyennes, témoins de manques à combler. Cela est d'autant plus avéré que depuis les années 1970, une « crise de l'Etat-providence » est évoquée d'après un ralentissement de la croissance, une hausse du chômage et les difficultés de financement de la protection sociale⁶⁶. Aussi, les initiatives citoyennes se multiplient pour pallier l'insuffisance de l'Etat à répondre à certains besoins des individus et pour que ces derniers se qualifient en tant qu'acteurs.

Certains des citoyens qui mettent en œuvre des actions affirment souvent avec force leur souhait de rester indépendants de l'Etat puisque ces mêmes actions trouvent leur origine dans la contestation. Cette indépendance revendiquée procède souvent d'un code éthique. Il se trouve que les individus *agissent contre l'Etat* à travers ces actions. Il s'agit en effet de revendications tendant à pointer du doigt l'insuffisance des politiques publiques. Pour autant si l'un conteste, l'autre peut exprimer son intérêt et chercher à se réappropriier les dites actions initiées en les institutionnalisant. Pour certains initiateurs d'actions, cela reviendrait « à s'affilier » à l'Etat et donc à perdre de la cohérence dans la justification des actions mises en œuvre.

Pour autant, l'indépendance d'initiatives d'habitants, d'associations ou autres, n'est pas toujours garantie lorsqu'elle se confronte à la question du financement. C'est notamment le cas avec l'association Alliance Citoyenne. Celle-ci a pour *leitmotiv* la volonté de rester indépendante vis-à-vis de l'Etat mais elle connaît des difficultés de financement⁶⁷. Cela la contraint à trouver de nouveaux financeurs, privés, et peut même l'amener à être ralentie dans la mise en œuvre d'actions qu'elle aurait prévu. A plus long terme, il est possible d'imaginer que si les actions ne peuvent être mises en œuvre, elle sera discréditée auprès des habitants qu'elle aura su au préalable mobiliser mais dans

⁶⁵ Ed. chambers, *Roots for Radicals, Organizing for Power, Action, and Justice*, New-York, Continuum, 2003, p.31, In, Carol Dane, p.3

⁶⁶ <http://www.vie-publique.fr/>

⁶⁷ Entretien téléphonique avec un organisateur d'Alliance Citoyenne, 18 mars 2013

l'incapacité présente de satisfaire.

Pour d'autres, la réappropriation par les politiques publiques de leurs initiatives ne vient pas heurter leurs convictions. Les actions engagées pour l'avenir garderont le même contenu et la même crédibilité. Cette récupération des initiatives citoyennes ou associatives permet d'obtenir des financements publics. Pour les initiateurs, il s'agit de garantir une certaine pérennité à leurs actions. Viviane Tchernonog, chargée de recherche au CNRS, a réalisé une enquête sur des associations financées par des fonds publics. Il ressort de ces travaux « qu'il y a une transformation du profil des bénévoles et que contrairement aux idées communément admises, nous assistons non pas à désengagement de l'Etat mais bien plutôt à une restructuration des financements publics liée en partie à la décentralisation, sur fond de montée en puissance du financement privé du secteur associatif (mécénat, ventes, adhésions, etc.) »⁶⁸. Il en résulte que la récupération par les politiques publiques d'initiatives citoyennes accorde une crédibilité certaine aux structures porteuses amenant le secteur privé à accorder plus aisément des financements. Il convient tout de même de nuancer ce propos dans la mesure où la récupération par l'Etat instille une confiance des financeurs privés vis-à-vis du secteur associatif mais qu'il n'empêche tout de même pas que les idéaux des militants soient heurtés. Leur vœu d'indépendance à l'égard de l'Etat est rompu et cela peut provoquer un désintérêt pour la structure conduisant alors cette dernière à perdre de ses moyens humains et donc de sa puissance initiale alors qu'elle était non-institutionnelle.

- **Quel public pour les mobilisations institutionnelles ?**

La mobilisation descendante pose la question du public qui va être visé et du public qui va se mobiliser. La question du capital social et culturel rentre en jeu. Les conseils de quartier par exemple ne réunissent-ils pas uniquement des personnes déjà conscientes de leur pouvoir d'agir ? De plus, une mobilisation demande du temps, raison pour laquelle les retraités sont plus souvent présents et impliqués que des actifs. Un sentiment d'infériorité sociale et culturelle peut intimider certaines personnes qui n'oseront pas intervenir lors de réunions publiques ou de concertations. La confiance, en soi et en les autres, pose un réel problème. Les individus savent qu'une concertation ne sera pas forcément prise en compte lors de l'élaboration d'un projet. Le sentiment de « perdre son temps », encourage les individus à ne pas s'investir. Les actions au plus près du public doivent être renforcées, notamment en commençant par une information plus facile d'accès. Le rôle du bouche-à-oreille au

⁶⁸ « Les associations entre indépendance et besoin de financement », *Revue Recma* n° 309 de juillet 2008, chapitre 1 (http://cides.chorum.fr/cides/f_actualite_livre/a_111e7ff813200959/La-revue-Recma-Les-associations-entre-independance-et-besoin-de-financement.html)

sein d'un quartier peut également être mis en avant comme outil de communication essentiel. Même si l'accessibilité des mobilisations descendantes semble essentielle, on peut penser que seules les mobilisations ascendantes et les initiatives citoyennes permettraient un réel développement du pouvoir d'agir des individus.

- **De l'idée que chacun est capable et que chacun dispose d'un avis propre**

Le principe de l'*empowerment* repose sur l'idée que chaque individu est doué d'un potentiel, le potentiel d'agir, de participer à l'évolution de sa condition et de participer à des processus décisionnels plus vastes que ceux touchant des questionnements locaux. Certains professionnels considèrent aussi que chacun a un avis propre et que seules les instances d'expression manquent pour qu'il soit pris en compte. Même s'il est incontestable que chaque individu dispose d'un tel potentiel, le déclarer de manière catégorique soulève certains questionnements.

En effet, penser que chacun est apte tout autant qu'un autre – là est la nuance – à donner son avis et à agir reviendrait à ne pas considérer le poids ô combien déterminant des structures. Même si, dans un État démocratique comme le nôtre, les individus disposent d'une égalité de droit, ce qui sous-entend que chacun « peut » au même titre qu'un autre, la réalité effective démontre le contraire.

On peut tout d'abord souligner le fait que les aptitudes de chacun, outre des capacités physiques et mentales particulières, dépendent des différents apprentissages suivis et des opportunités rencontrées. On peut toutefois considérer que des phases d'apprentissage peuvent être engagées à tout moment et que les opportunités peuvent être provoquées, permettant par-là de réinstaurer une forme d'équité dans les possibilités de chacun. Or, ce qu'il faut réellement prendre en compte, c'est la propension des individus à tendre vers ce type d'action. Et cette propension dépend en grande partie (si ce n'est entièrement) du conditionnement qu'a subi l'individu. En effet, si l'on reprend les différentes formes de capitaux développées par Pierre Bourdieu⁶⁹, chaque individu dispose de ressources inégalement réparties. Que ce soit en termes de capital économique, social, culturel ou symbolique, ces ressources accumulées forment une dotation mobilisable en vue d'obtenir des avantages sociaux. En l'occurrence, ces capitaux représentent les moyens dont les individus disposent pour développer leur pouvoir d'agir. Ces capitaux peuvent être développés et

⁶⁹ Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des classes », Actes de la recherche en Sciences sociales n°52-53, 1984.

enrichis or il convient de préciser que ce sont avant tout des « donnés », représentant la position de l'individu dans la société, et par lesquels l'individu est conditionné. Ils s'articulent à la fois comme des moyens pratiques mais aussi comme des références qui déterminent inmanquablement les aspirations de chacun. Aussi, on peut penser qu'avant d'être acteur, l'individu est « agit⁷⁰ » et il n'évolue majoritairement que dans le cadre qui lui a été laissé et par lequel il est déterminé. Penser alors que chacun dispose d'un potentiel similaire à s'exprimer ou agir (ce qui revient parfois au même étant donné que l'expression est déjà une forme d'action), c'est tout d'abord ne pas reconnaître les inégalités de départ qui structurent les individus, et pire encore, cela revient à nier leur existence. Même si l'on doit reconnaître à chacun la possibilité d'agir et la primauté dans le processus de décision qui le concerne, il faut prendre en compte le fait qu'une telle action n'est pas un « donné commun ». Ce processus nécessite un réel travail de la part des individus les moins privilégiés, tout d'abord pour se départir des formes de stigmatisation les empêchant de s'autoriser à agir et ensuite pour engager une construction de leur propre pensée requérant un mouvement de distanciation de la situation subie.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'importance des cadres institutionnels d'action et des normes qu'ils véhiculent. Si chacun peut avoir un avis et l'exprimer à sa manière, il doit nécessairement prendre en compte les interlocuteurs visés par cette communication. Que ce soit pour participer à des conseils de quartiers, se manifester par l'intermédiaire d'une association indépendante, ou encore s'ériger en tant que contre-pouvoir, toute forme de confrontation (et par là sont entendues toutes formes d'échange) demande d'interagir selon des codes communs. En effet, s'il existe un trop grand écart entre les normes du discours présenté par un groupe constitué et celles de l'institution visée, aucun rapport égalitaire ne pourra émerger, et cette forme de communication suscitera une non prise en compte, voire même parfois des formes de mépris. Il existe des codes de communication, des codes institués comme « légitimes ». Que ce soit dans le domaine de l'aménagement ou autre, des formes de langage scientifiques ou techniques ont cours. Certains professionnels de ce secteur aiment d'ailleurs à employer ce langage jargonneux pour marquer la limite qu'il pourrait y avoir entre eux, les spécialistes, et la société civile considérée comme profane. Ainsi, si l'on n'utilise pas les codes requis ou si l'on ne met pas en avant les éléments attendus, le discours ne sera tout simplement pas « understandable » par les personnes considérées comme « compétentes ». Tous les individus ne disposant pas directement de ce type de langage, le fait de considérer que chacun est en mesure, autant que les autres, de s'exprimer et d'agir, ne tient plus.

⁷⁰ Quand l'individu est considéré comme « agit », selon Pierre Bourdieu, il n'est pas maître de son action, comme le serait un « acteur », mais il est mu par la force des structures qui le dépassent. Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972.

- **Chercher le positif à tout prix ?**

Dans une réflexion sur les possibilités d'*empowerment*, le fait de rechercher essentiellement des expériences concluantes pose question. Le principe du *benchmarking* est aujourd'hui répandu dans divers domaines, qu'il s'agisse de projets urbains où l'on cherche les réalisations notables pour pouvoir les reprendre ensuite, ou pour des principes managériaux où les autres firmes sont prises en exemples pour stimuler les performances des employés. Or, les expériences d'*empowerment*, mettant en scène des individus, ne peuvent et ne doivent pas, semble-t-il, suivre cette même démarche.

Suivant la volonté de faire émerger des dynamiques d'*empowerment*, on peut comprendre que les acteurs concernés cherchent à s'enquérir des expériences concluantes pour y trouver des idées et des manières de procéder. Soulignons aussi le fait que pour mener une telle action, la perspective d'expériences réussies est nécessaire. En effet, pour pouvoir agir il faut être persuadé qu'une telle chose est possible. Si aucun indicateur ne permet de croire que le développement du pouvoir d'agir est envisageable, aucune des actions ne sera considérée comme réalisable et ne sera alors engagée. Peu de personnes, ne se lancerait dans un projet voué à l'échec. Aussi, présenter des exemples réussis d'*empowerment* peut représenter une forme d'encouragement.

Cependant ne rechercher que des occurrences positives ne peut permettre une démarche aboutie. En effet, si l'on cherche simplement une manière de faire et donc un protocole à appliquer, on écarte par là toute forme de réflexion. Se concentrer seulement sur la mise en place de tentatives réussies, c'est ne pas prendre la mesure du processus engagé. Chaque action qui implique la mobilisation d'individus passe inmanquablement par des phases individuelles et collectives de remise en question. Touchant parfois à des registres très personnels des individus, car se mobiliser c'est aussi se rendre vulnérable, les actions ne peuvent être prises en compte comme des simples cas de figure réussis. Une telle démarche soulève des questions politiques et idéologiques, ainsi qu'elle demande de s'intéresser à la complexité des rapports sociaux. Aussi, tenter de mettre en place des situations propices au développement du pouvoir d'agir des individus nécessite une phase de déconstruction préalable. Un travail de réflexion de ce type permet à la fois de structurer sa pensée en prenant en compte les différents constituants d'une mobilisation, et en même temps d'adopter un regard distancié. De la même manière que l'on ne peut parler en France de l'*empowerment* sans revenir sur les raisons des échecs de la démocratie participative, on ne peut chercher à mettre en place des actions de développement du pouvoir d'agir sans étudier celles qui n'ont pas fonctionnées. Faire l'impasse sur les écueils de l'*empowerment* reviendrait à ne pas considérer l'histoire des mobilisations et manquer l'importance de l'évolution de ce processus. Étudier ces exemples peu concluants permet aussi d'éviter de réitérer les erreurs commises. Les formes de domination, par

exemple, et de violence symbolique sont au cœur des questionnements centraux de l'*empowerment*. Même s'il est particulièrement difficile de passer outre ces éléments qui structurent parfois les rapports interindividuels, et que chacun les reproduit même inconsciemment, en avoir connaissance est déjà une première étape vers la construction d'une alternative permettant à chacun de s'exprimer. L'objectif n'est pas de porter finalement un regard désabusé sur le monde, mais d'arriver conscient face à ce type de situation.

Dans le même registre, on peut questionner la démarche des associations qui promeuvent leurs actions en ne mettant en avant que leurs effets positifs. Même s'il est tout à fait légitime de faire valoir leur action, ces associations participent du même coup à construire un discours biaisé sur le pouvoir d'agir. A trop présenter des idéaux de participation, de solidarité, d'émancipation, elles en viennent à nier la réalité à laquelle elles font face au quotidien. C'est notamment le cas de certaines structures associatives américaines qui, comme l'explique Julien Talpin, diffusent un certain message de l'*empowerment* : « *S'il se veut généreux, une de ses caractéristiques fondamentales est d'euphémiser les inégalités structurelles et les rapports de pouvoir.* »⁷¹. En cherchant toujours à montrer que les individus qui essaient s'en sortent, on en vient à occulter les aspects sociaux, ce qui tendrait presque à faire reposer la faute de situation d'exclusion sur les individus eux-mêmes.

Alors même si les expériences concluantes sont à étudier comme des objectifs à atteindre, on peut se demander si les échecs et dérives rencontrés ne constitueraient pas des enseignements davantage formateurs.

- **La reconnaissance passerait-elle par un travail de communication ?**

Pour que les individus se constituent en groupe et puissent agir, on peut penser qu'il faut simultanément qu'ils se sentent légitimes, développent leurs aptitudes et adoptent une organisation adéquate mais tout autant que l'État ou les acteurs concernés les reconnaissent comme tels. C'est-à-dire des citoyens à part entière, capables de prendre part aux décisions qui les concernent et de se réappropriier les questions qui sont les leurs. Or cette légitimité, si elle n'est pas déjà effective, peut s'obtenir. Différents moyens existent pour y parvenir et, parmi eux, on peut mettre en avant un vecteur indéniable : la force des mots. En effet, les mots employés créent les représentations. Et ce sont les représentations qui permettent ou empêchent des actions, dans la mesure où les actions paraissent réalisables, ou non, compte tenu de l'image que l'on peut en avoir. Les mots portent les

⁷¹ Talpin Julien, « L'essentiel n'est pas de participer. Engagement associatif et transformation personnelle », La Vie des idées, 1er décembre 2011, p.3.

espérances et les défont. C'est le cas notamment de la « démocratie participative » qui, aujourd'hui, au vu des multiples déceptions, ne porte plus son sens d'origine et s'en trouve réduit pour une partie de la population à une forme d'hypocrisie. Le travail de communication fait la valeur des choses et ceci peut s'appliquer à tout domaine qui soit. La géographe Dominique Mons⁷² montre notamment que l'éco-quartier lillois, le « Bois habité », a été considéré comme tel, non pas pour la conception « durable » des logements qu'il proposait, ni d'ailleurs pour le travail effectué sur le caractère paysager, mais grâce au travail de communication qui a accompagné la construction. Le poids des mots ne doit pas être sous-estimé. La réalité est celle qui est discourue et n'existent que les choses qui sont nommées. C'est le nom, et par là, le rôle que l'on assigne à un individu qui détermine sa marge de manœuvre. S'il n'est qu'un habitant de ZUP, qu'un chômeur, un exclu ou un sans-voix, il peut certes s'indigner, mais cette qualification le maintient dans un état de passivité, dans une situation subie. Si à l'inverse il est nommé citoyen (même si de la même manière ce mot est aujourd'hui galvaudé), usager, ou encore acteur, un champ d'action se dégage devant lui. Libre à lui ensuite d'en profiter ou non. Le langage est producteur de sens et d'action, il devient performatif. Comme le démontre si bien l'anthropologue Jeanne Favret-Saada⁷³ : « *l'acte c'est le verbe* ».

⁷² Mons Dominique et Paris Didier (dir.), *Lille métropole, laboratoire du renouveau urbain*, ed. Parenthèses, coll. Ville en train de se faire, 2009.

⁷³ Favret-Saada Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, 1977.

Conclusion

La notion d'*empowerment* est complexe à maîtriser. Il ressort de cette étude que la définition même de l'*empowerment* est très controversée. Bien qu'un courant majoritaire semble se dessiner, elle ne fait pourtant pas l'unanimité au sein des différents auteurs. D'aucuns, comme Marie-Hélène Bacqué, considèrent que l'*empowerment* permet le développement du pouvoir des individus ou des groupes en vue d'améliorer leur condition, tandis que pour d'autres, telle Marguerite Mendell, il s'agit davantage d'un procédé posant la question de la domination des individus par l'Etat dans leurs rapports avec celui-ci.

Il se dégage tout de même des caractères récurrents de cette notion. Il s'agit d'un moyen d'action individuel ou collectif qui place les individus comme acteurs des transformations. Les auteurs semblent en outre s'accorder sur l'idée que l'*empowerment* est un processus qui conduit, d'une part, à l'autonomisation des personnes et, d'autre part, que leurs actions leur permettent d'influencer les politiques publiques. La « *conscientisation* », comme l'explique Paulo Freire dans son ouvrage *La pédagogie des opprimés* (1969), est une étape indispensable pour que les actions d'*empowerment* mises en œuvre soient couronnées de succès. La question de l'individu est centrale. Ceci est une évidence lorsqu'il est à une échelle individuelle mais n'est pas à omettre à un niveau collectif où cette question reste capitale dans la mesure où la mobilisation est formée par la somme de ses parties. Les réseaux de personnes et les financements des actions constituent aussi des éléments essentiels à prendre en compte. A la lumière des cas étudiés, si l'*empowerment* est un socle aux actions engagées, ces dernières ne sauraient être pérennes sans inclure ces deux éléments.

L'intérêt des politiques publiques à l'égard de ce concept met en valeur deux situations complémentaires. Tout d'abord, l'*empowerment* est un processus attractif comme le démontre la mise en œuvre récente de ses méthodes en France. Et parallèlement, l'intérêt qu'il suscite vient souligner de manière assez prononcée, les échecs que connaissent les dispositifs de participation des individus existants actuellement. L'*empowerment* semble être envisagé par les politiques publiques comme une méthode « salutaire » pour amorcer une réelle participation de la société civile aux décisions politiques.

Cette commande a permis de tracer les premiers contours d'une notion encore mal appropriée en France. Elle ouvre la voie à de nombreuses réflexions que suscitent non seulement sa définition mais aussi les effets de son application.

Bibliographie

Arnstein Sherry, Une échelle de participation citoyenne, Paris, Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence nationale de la rénovation urbaine, mars 2006, 19 p.

Bacqué Marie-Hélène, « *Empowerment* et politiques urbaines aux Etats-Unis », *Géographie, économie, société*, 2006/1 Vol. 8, p. 107-124. DOI : 10.3166/ges.8.107-124.

Bourdieu Pierre, « Espace social et genèse des classes », Actes de la recherche en Sciences sociales n°52-53, 1984.

Carrel Marion et Houard Noémie, « La participation des habitants : codécision, débat public et « pouvoir d'agir » dans les quartiers populaires », p.69-90, in Politique de la ville – Perspectives françaises et ouvertures internationales, Centre d'analyse stratégique, La documentation française, décembre 2012.

Chambat Grégory, « La pédagogie des opprimés de Paulo Freire », p.51-53, in *N'autre école*, n°12, printemps 2006.

Dane Carole, « *L'empowerment*, un concept pour la France ? », Centre d'études de l'emploi, cnam, profession banlieue, Colloque Territoires, action sociale et emploi, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2006, Paris (http://www.ptolemee.com/cee/Contributions/COM_Dane.pdf)

Deslauriers Jean-Pierre, « Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif », Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais, 2007, <http://www4.uqo.ca/observer/OrganisationCommunautaire/Insertion/Pouvoir.pdf>.

Donzelot Jacques et Mével Catherine, « *Empowerment* : une notion qui fait fureur aux Etats-Unis...Applicable en France ? », p.40-41, in Les cahiers du DSU, n°37, mars 2003.

Favret-Saada Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, 1977.

Flint John, « Stratégies d'*empowerment* et lutte contre les comportements « antisociaux » au Royaume-Uni », *Géographie, économie, société*, 2006/1 Vol. 8, p. 17-36. DOI : 10.3166/ges.8.17-36.

Jouve Bernard, « Éditorial. *L'empowerment* : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société*, 2006/1 Vol. 8, p. 5-15. DOI : 10.3166/ges.8.5-15.

Kirszbaum Thomas, « Pourquoi la France résiste à *l'empowerment* », p.74-76, in *Urbanisme*, n°380, septembre-octobre 2011.

Langelier Simon, « Les défis de la démocratie participative. Que reste-t-il de l'expérience pionnière de Porto Alegre? », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2011 [en ligne] <http://www.monde-diplomatique.fr/2011/10/A/21113>

Le Bossé Yann, « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment* », p.30-51, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16, n°2, 2003. <http://id.erudit.org/iderudit/009841ar>

Mayer Margit, « Combattre l'exclusion sociale par *l'empowerment* : le cas de l'Allemagne »,

Géographie, économie, société, 2006/1 Vol. 8, p. 37-62. DOI : 10.3166/ges.8.37-62.

Mendell Marguerite, « L'empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités », *Géographie, économie, société*, 2006/1 Vol. 8, p. 63-85. DOI : 10.3166/ges.8.63-86

Mons Dominique et Paris Didier (dir.), *Lille métropole, laboratoire du nouveau urbain*, ed. Parenthèses, coll. Ville en train de se faire, 2009.

Miller Michael James, « Le quartier comme enjeu social et politique : Alma-Gare dans les années 1970 », p.77-99, *Génèses*, n°48, 2002/3. <http://www.cairn.info/revue-geneses-2002-3-page-77.htm>

Norynberg Patrick, *Faire la ville autrement*, ed. Yves Michel, 2011.

Scolaro Julien, « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France », *Géographie, économie, société*, 2006/1 Vol. 8, p. 87-106. DOI : 10.3166/ges.8.87-106

Talpin Julien, « L'essentiel n'est pas de participer. Engagement associatif et transformation personnelle », *La Vie des idées*, 1er décembre 2011. <http://www.laviedesidees.fr/L-essentiel-n-est-pas-de.html>

Teisserenc Pierre, « Politique de développement local : la mobilisation des acteurs », pp. 187-213, in *Sociétés contemporaines*, n°18-19, Juin /Septembre 1994. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_1150-1944_1994_num_18_1_1170

Tunstall Rebecca, « La stratégie nationale de renouvellement urbain au Royaume-Uni (1998-2010) », p.149-162, in *Politique de la ville – Perspectives françaises et ouvertures internationales*, Centre d'analyse stratégique, La documentation française, décembre 2012.

Wuhl Simon, « La démocratie participative en France : repères historiques », septembre 2008, [en ligne] Institut de recherche et débat sur la gouvernance, <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-418.html>

Zetlaoui-Léger Jodelle, « L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques », in *Les Cahiers de La Cambre*, Architecture n°3, 2005.

Zimmer-Hegmann Ralf, « Le programme « Ville sociale » en Allemagne », p.175-188, in *Politique de la ville – Perspectives françaises et ouvertures internationales*, Centre d'analyse stratégique, La documentation française, décembre 2012.

Autres publications :

Note d'analyse « Questions sociales », septembre 2012, n°278, Centre d'analyse stratégique, « La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville ». www.strategie.gouv.fr

« La Méthode Alinsky », p.24-33 In *La Traverse*#1, été 2010, p.24.

Adrien Roux, *Livret-ECHO, Expérimentation des méthodes du « community organizing »*, 2013, p.88.

Dossier d'animation locale présenté par l'association La Barque, bilan 2009/2011, Orientations 2012/2014, novembre 2011

Zappi Sylvia, « L'"empowerment", nouvel horizon de la politique de la ville », *Le Monde*, 07 février 2013, en ligne : www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/07/l-empowerment-nouvel-horizon-de-la-politique-de-la-ville_1827820_3224.html

« Les associations entre indépendance et besoin de financement », *Revue Recma* n° 309 de juillet 2008, chapitre 1 (http://cides.chorum.fr/cides/f_actualite_livre/a_111e7ff813200959/La-revue-Recma-Les-associations-entre-independance-et-besoin-de-financement.html)

Sites internet :

<http://actioncommunautaire.wifeo.com/paolo-freire-la-pedagogie-des-opprimes.php>

<http://www.labarque-naintre.org>

<http://www.vie-publique.fr/>

Annexe

Compte-rendu de la réunion du mercredi 23 janvier 2013 à 14h30, salle AC 135, UFR de géographie.

Première réunion dans le cadre du projet tuteuré associant des étudiants du master 2 ART-ESO de Géographie et le Réseau des Professionnels du Développement social local de Basse-Normandie.

Étaient présents : Samuel Mispelaere (Chargé de mission, Direction de la cohésion sociale à la communauté d'agglomération du pays de Flers et Président du Réseau des Professionnels du Développement social local de Basse-Normandie), Sylvain Foucher (Responsable du pôle développement social à la ville d'Hérouville-Saint-Clair), Laurent Dauty (Chargé de mission Éducation culture à la Communauté d'agglomération du pays de Flers), Jean-Marc Fournier (Enseignant-chercheur à l'UCBN), Laetitia Baudin, Zoé Bourdier et Laura Quérel (Étudiantes en M2 Arteso Géographie UCBN).

Était excusé : Rémi Rouault (Enseignant-chercheur à l'UCBN)

L'objet de cette réunion était, d'une part, de créer un contact entre les différents interlocuteurs, et d'autre part de présenter la mission demandée. Il s'agira de produire un document écrit qui servira de support pour organiser une journée d'étude (prévue en juin 2013), et dont les conclusions seront présentées en introduction de la journée. Cette journée se déroulera en deux parties : une première sous forme de conférences et une seconde autour d'ateliers, plus propices à l'échange.

La problématique est particulièrement large et s'articule autour de la mobilisation des individus dans différents projets. Ceux-ci peuvent relever de plusieurs thématiques : développement durable, santé, emploi, ou encore urbain. De même, la question de la mobilisation soulève de multiples questionnements :

- Dans le cadre des orientations politiques prévues : de quelle manière la mobilisation peut-elle être entendue dans les prescriptions de la politique de la ville et quelles formes prend-elle aujourd'hui ? Peut-on parler d'évolution dans ce domaine et notamment à travers la réforme de 2013 ?

- Pour la notion de « démocratie participative » : qu'est-ce que le terme « démocratie participative » recouvre, à la fois dans l'idéologie qu'il présente, mais aussi dans la mise en place de dispositifs ? Comment ce terme s'applique-t-il de manière effective avec des exemples d'expérimentation ?

- En fonction des acteurs concernés et de la nature de la sollicitation : quels acteurs sont pris en compte dans ces dispositifs de mobilisation ? Quelle place laisse-t-on à ces acteurs ? Et comment ces acteurs sont-ils mobilisés : est-ce de manière épisodique et superficielle en vue de légitimer l'action des pouvoirs publics ? Sont-ils réellement associés dans la co-construction d'un projet ? Ou sont-ils inclus directement dans le processus d'élaboration des politiques publiques ?

- Concernant la mobilisation en elle-même : comment convaincre les individus de s'impliquer dans des projets et comment les remobiliser dans leur parcours personnel ? La question du bénévolat et

de l'action hors rémunération est notamment soulevée. Quel pourrait être le déclic qui inciterait à sortir de chez soi ? L'exemple de l'association La Voix des femmes à Hérouville-Saint-Clair a été abordé comme un cas de réussite. Enfin la présentation du programme ATD Quart-Monde « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir », a soulevé la question de la mobilisation des parents dans les projets éducatifs, qui peut s'avérer être une action bénéfique pour la famille mais tout autant pour les relations entre habitants au sein du quartier. Ceci est aussi à étudier en termes d'inégalités sociales et environnementales.

- A propos des « acteurs-relais » possibles : quelle est la place réservée aux travailleurs sociaux dans ce type de démarche et quelle perception peuvent-ils en avoir ? La démarche est-elle conçue pour travailler avec les habitants ou à leur place dans une logique d'assistantat ?

-Enfin dans une approche plus conceptuelle : la distinction entre dispositif descendant et expérimentation « par le bas » est à prendre en compte, notamment à travers les logiques de reproduction ou de pérennisation des dynamiques engagées. La notion d'« *empowerment* » (ou de « capacitation ») peut être une piste d'entrée pour étudier la question de l'autonomie réelle des individus, ou de l'instrumentalisation des dispositifs de participation. La question de l'institutionnalisation de la participation peut aussi être traitée, tout comme les phénomènes où, à l'inverse, des habitants se retrouvent hors du cadre institutionnel.

La mission a donc pour objectif de présenter un état général de la question (l'entrée par la politique de la ville est préconisée) à la fois à partir de lectures théoriques, d'entretiens avec certains acteurs et d'exemples d'expérimentations (locaux, nationaux ou internationaux), afin de dégager des manières de faire et des possibilités pratiques de mobilisation des individus. Notons aussi que ce travail n'a pas pour but d'être exhaustif mais davantage de mettre en évidence des éléments clés pour engager le débat entre les acteurs présents au cours de la journée d'étude.

L'objectif est donc à ce jour d'entamer un processus de recherche pour définir une réelle problématique. Deux rendez-vous (le 12 février à 16h et le 6 mars à 9h, à l'UFR de géographie) sont d'ores et déjà prévus pour faire des points réguliers et préciser au fil de la mission son objet de manière commune.

Personnes à rencontrer ou contacter :

- Audrey Robin, chargée de mission « participation des habitants et gestion urbaine de Proximité » à Hérouville-Saint-Clair
- les professionnels de l'IRTS

Lectures et sites conseillés :

- Guillaume Faburel, sur les questions de satisfactions environnementales
- Marie-Hélène Bacqué et Carolen Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*.
- certains textes de Lapeyronnie et de Garnier.
- site du collectif « Pouvoir d'agir »
- site du centre d'analyse stratégique (écrits sur la rénovation urbaine)
- revue *Le sociographe*

Compte-rendu de la réunion du mardi 12 février 2013 à 16h, salle AC119, UFR de Géographie

Deuxième réunion dans le cadre du projet tuteuré associant des étudiantes du master 2 ART-ESO de Géographie et le Réseau des Professionnels du Développement social local de Basse-Normandie.

Etaient présents : Samuel Mispelaere (Chargé de mission, Direction de la cohésion sociale à la Communauté d'agglomération du Pays de Flers et Président du Réseau des Professionnels du Développement social local de Basse-Normandie), Laurent Dauty (Chargé de mission Education culture à la Communauté d'agglomération du Pays de Flers), Jean-Marc Fournier (Enseignant-chercheur à l'UCBN), Rémi Rouault (Enseignant-chercheur à l'UCBN), Laetitia Baudin, Zoé Bourdier et Laura Quérel (Etudiantes en M2 ART-ESO Géographie UCBN).

Etait excusé : Sylvain Foucher (Responsable du pôle développement social à la ville d'Hérouville-Saint-Clair).

Durant cette réunion, l'objectif était de préciser la commande, en fonction de l'attente des commanditaires et en fonction de l'avancement des travaux de recherche des étudiantes. Un document de travail a été fourni pour servir de support à la présentation des étudiantes. Celui-ci présentait deux axes principaux de réflexion : une première partie sur les entrées possibles pour la structure du rapport, une seconde consacrée aux questionnements permettant de préciser l'objet de la recherche. Parmi les quatre entrées proposées, trois ont été développées.

Une première entrée relative à la politique de la ville proposait une approche historique pour présenter les différentes formes de dispositifs de participation issus des politiques publiques. L'objet du travail était de faire état des mobilisations actuelles, des acteurs concernés et de la validité des méthodes employées. Cette entrée suggérait enfin de s'intéresser à la réappropriation des initiatives citoyennes par les institutions.

La deuxième possibilité était de mettre l'accent sur les initiatives citoyennes en présentant des expériences portant sur des thématiques différentes de la rénovation urbaine. Des exemples tels que les jardins familiaux ou l'association *United We Can* ont été présentés. Cette association canadienne implantée à Vancouver vise à réinsérer dans la société des personnes marginalisées, par le biais du recyclage. Un documentaire retraçant la démarche de cette association a été évoqué. Cette entrée proposait également d'éprouver l'efficacité des dispositifs en place et de questionner les outils d'évaluation.

Les différents niveaux des dispositifs institutionnels étaient repris dans la troisième entrée. D'après un exemple type, il s'agissait d'établir les forces et les faiblesses de ce dispositif et d'étudier sa mise en œuvre par les politiques locales, l'application qui en est faite par les travailleurs sociaux et son appropriation par les habitants.

Une dernière entrée relative au pouvoir d'agir était présente dans le document de travail, sans pour autant avoir été abordée lors de la réunion.

Un temps de discussion a été amorcé autour de la première partie de ce document de travail. Il en est ressorti que les deux premières entrées seraient intéressantes à croiser. La troisième entrée quant à elle a suscité le débat, étant trop casuistique pour être représentative ou à l'inverse révélatrice de mécanismes précis.

Il est apparu que du côté des commanditaires des changements ont été amorcés sur la nature de la commande après une réunion en Conseil d'administration. L'objet de la journée organisée au mois de juin n'est plus une finalité mais davantage l'amorce d'une démarche sur le long terme. Réunissant pour l'instant des professionnels, des élus, mais aussi des habitants, cette journée pourrait être la base d'un mouvement collectif de réflexion sur les pratiques de chacun. Il s'agira de permettre aux professionnels d'avoir des appuis conceptuels afin d'étayer leur réflexion, de présenter des expériences diverses afin d'exposer d'autres réalités comportant des mécanismes similaires à ceux observés sur le terrain, de « décaler le regard » et de remettre en cause les éventuels préjugés (l'exemple de l'institutionnalisation d'une action citoyenne lui faisant perdre de son essence a été cité).

Ces éléments de précision ainsi que les questions présentes en fin du document de travail ont permis de préciser la nature et le contenu du rapport écrit. Il ne s'agira donc pas d'un recueil bibliographique ou d'un état de la pensée sur la question mais davantage d'un manifeste qui permettra d'impulser un débat.

A la question de savoir quel public spécifique est visé, les différentes formulations ont présenté une population en situation d'exclusion : « les sans-voix ; les invisibles ; les laissés de côté ». Il ne s'agit pas d'une population nécessairement localisable ni catégorisable, mais elle compte un invariant qui est d'être en incapacité d'agir à la fois en terme de sens de l'action et de moyens d'action. Ainsi ces populations peuvent tout autant s'inscrire dans des espaces ruraux et urbains mais le champ d'étude délimité est plutôt celui du cadre urbain, terrain de travail des professionnels intéressés. Il n'y a enfin pas de thématiques assignées (par exemple le développement durable, l'éducation, la culture...), la mobilisation des individus est à étudier de manière transversale. L'objet de l'écrit est donc de questionner l'organisation des mobilisations et les « façons de faire ».

L'écrit prendra la forme d'une capitalisation d'expériences permettant de servir de base informative et réflexive à des professionnels. Ainsi, au-delà de cette journée, ce document pourra servir de référence tout au long de la démarche impulsée. Une articulation de l'écrit a été proposée en quatre parties : la restitution du cahier des charges de la mission, un état des lieux avec des pistes bibliographiques, un temps de questionnements et d'interpellations qui programme le travail de fond envisagé par les professionnels de l'IRDSL et enfin l'élaboration d'un cahier des charges proposant des pistes pour un futur projet tuteuré. La présentation constituera en des focus soulignant des mécanismes significatifs propres à certaines expériences. Pour terminer, il semble important de rappeler que l'écrit du rapport devra être présenté le 28 mars 2013 avec un premier jet le 22 mars 2013.

La prochaine rencontre est prévue le 6 mars prochain en AC 135 de 9h à 17h entre étudiantes et professionnels. La matinée sera consacrée à la présentation de l'avancement des travaux des étudiantes en vue d'un échange critique. Au cours de l'après-midi, un documentaire sur l'association *United We Can* de Benoit Raoult (Enseignant-chercheur en Géographie) pourra être visionné pour une éventuelle programmation lors de la journée du mois de juin. Un bilan de la journée aura lieu à 16h en présence de Rémi Rouault.

Compte-rendu de la réunion du mercredi 6 mars 2013 de 9h à 17h30, salle AC135, UFR de Géographie

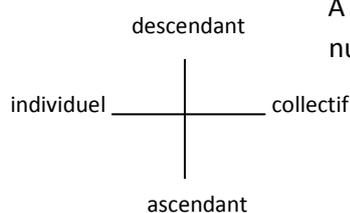
Troisième réunion dans le cadre du projet tuteuré associant des étudiantes du master 2 ART-ESO de Géographie et le Réseau des Professionnels du Développement social local de Basse-Normandie.

Etaient présents : Marion Plaine (Chargée de mission aménagement et renouvellement urbain à la Communauté urbaine de Cherbourg et membre du Conseil d'administration du réseau des professionnels du développement social local bas-normand), Gwenael Ortais (Chef de projet CUCS à la Communauté urbaine de Cherbourg et membre du Conseil d'administration du réseau des professionnels du développement social local bas-normand), Samuel Mispelaere (Chargé de mission, Direction de la cohésion sociale à la Communauté d'agglomération du Pays de Flers et Président du Réseau des Professionnels du Développement social local de Basse-Normandie), Laurent Dauty (Chargé de mission Education culture à la Communauté d'agglomération du Pays de Flers et membre du Conseil d'administration du réseau des professionnels du développement social local bas-normand), Sylvain Foucher (Responsable du pôle développement social à la ville d'Hérouville-Saint-Clair et membre du Conseil d'administration du réseau des professionnels du développement social local bas-normand), Laetitia Baudin, Zoé Bourdier et Laura Quérel (Etudiantes en M2 ART-ESO Géographie UCBN).

Etaient excusés : Rémi Rouault (Enseignant-chercheur à l'UCBN) absent entre 10h et 17h, Jean-Marc Fournier (Enseignant-chercheur à l'UCBN)

Déroulement de la matinée :

Après une présentation du déroulement de la journée, les commanditées ont présenté l'avancement de leur travaux. Il s'agissait d'abord d'exemples d'*empowerment* anglais, allemand et canadien. L'objectif était d'introduire certaines formes d'*empowerment* ainsi que leurs possibles effets pervers pour constituer une base d'outils d'analyse pour la suite des recherches. Des exemples locaux ont aussi été soumis, *Unir la Ville* et *la Voix des Femmes*, sous forme de fiches pédagogiques. Toutefois, ces illustrations ne convenaient pas aux attentes des commanditaires, celles-ci s'avérant être des formes d'*empowerment* descendant. Ces premières remarques ont suscité une discussion qui a permis de redéfinir le cadre de la mission : les recherches doivent se concentrer sur des initiatives ascendantes. Le cas de l'association grenobloise ECHO (expérimentant les méthodes du *community organizing*) correspondait davantage à ces attentes encore qu'il en est ressorti qu'un travail plus en amont devait être effectué pour déterminer quels éléments déclencheurs ont permis à la structure de voir le jour après s'être inspirée des travaux de l'association *London Citizens*.



A cet égard, un schéma a été proposé permettant de formaliser les nuances d'*empowerment*. Celui-ci tendra à situer les exemples d'initiatives citoyennes étudiés.

Déroulement de l'après-midi :

L'après-midi a commencé par le visionnage du documentaire

« Traplines in Vancouver » de Benoît Raoulx comme annoncé au cours de la réunion du 12 février 2013. L'exemple de l'association *United We Can* montrait une forme d'initiative ascendante et individuelle permettant d'allier des actions environnementales (recyclage) et la mobilisation d'individus marginalisés. Cette expérience présentait aussi les défauts d'une telle initiative dans la mesure où elle ne permettait pas aux individus d'évoluer et contribuait d'une certaine manière à les maintenir dans leur situation marginale. Ce documentaire a suscité un débat mettant en cause le manque d'informations quant à l'origine de l'association et aux trajectoires sociales des individus présents dans le reportage. Il s'est avéré que les commanditaires recherchaient davantage la valorisation d'expériences concluantes qu'une présentation des biais qu'elles peuvent générer.

D'après les différentes expériences proposées et les remarques émises, la mission a de nouveau été cadrée. Les discussions amenées au cours de la journée ont abouti à distinguer d'une part, les démarches permettant une autonomisation des personnes et, d'autre part, les mobilisations qui tendent à interroger les politiques publiques. Cette distinction imposera aux commanditées de procéder à un travail de définition de la notion d'*empowerment* dans un premier temps. D'après ce travail de définition, il s'agira de comprendre à travers des exemples donnés, quel est le fonctionnement des mobilisations, quelle est leur genèse, quels peuvent être les éléments déclencheurs de ces mobilisations, comment celles-ci évoluent et si des constantes apparaissent. Divers exemples ont été proposés (*La Belle Echappée, Domi'kid, Mélimélodon, Femmes dans la Ville...*). Deux exemples seront retenus : un sur la mobilisation ascendante individuelle et un autre sur de la mobilisation ascendante collective. Le schéma sera intégré dans cette partie, il tendra à préciser les positions des exemples retenus et leur évolution. Il s'agira dans un troisième temps de faire émerger des questionnements qui permettront de poser les jalons d'une réflexion sur la durée.

La semaine du 11 au 15 mars 2013 sera consacrée à la formalisation de l'écrit tel qu'il est prévu ci-dessus. Des échanges par mail entre commanditaires et commanditées sont prévus tout au long de cette période, imposant de prendre en compte qu'un premier jet de l'écrit sera fourni aux enseignants-tuteurs le 22 mars 2013.